

ADDICTIONS **familles &** **entourage**

prévenir / éduquer / accompagner





Table des matières

Remerciements	4
Introduction	5
Un guide fait PAR et POUR les professionnels	7
De la décision politique au pilotage opérationnel	7
Une méthodologie en quatre étapes	8
Repères : Organiser les réponses	9
Une société et des individus qui évoluent	10
Une société addictogène	10
Le lien social et familial	10
Nouveaux univers et nouvelles technologies	11
La nostalgie n'est pas éducative... ..	11
Prévenir, transmettre, éduquer, accompagner	13
Famille et parentalité	13
Un rôle essentiel d'éducation	13
Styles éducatifs, légitimité et confiance	14
Accompagner, soutenir les familles et l'entourage	15
Les adultes.....	15
Les structures spécialisées dans la prévention et la prise en charge des addictions.....	16
Les professionnels en lien avec les jeunes et les familles.....	16
Autres Intervenants	16
Les institutions et les collectivités territoriales.....	17
L'Internet et les nouvelles technologies	18
Pratiques : de nouveaux outils	19
Prévention, des valeurs à interroger ?	20
Les idées fausses	20
Les valeurs	20
Les pratiques de prévention	22
Drogues, addictions et conduites à risque	22
L'éducation préventive	22
Un continuum entre prévention et soins	23
Les méthodes de la prévention	24

Travailler avec les familles et l'entourage	25
Les espaces d'accueil, d'écoute et de prise en charge	26
Les lieux de vie	35
Institutions et familles	42
Nouvelles technologies, nouveaux territoires	48
Les partenaires	53
Consolider et faire évoluer les pratiques	57
Conclusion	61
Bibliographie	63
Annexes	65
Dans les lieux d'accueil, d'écoute et de prise en charge	66
Dans les lieux de vie	67
Questionnaire	68



Remerciements

L'ensemble de cet ouvrage a été réalisé avec et pour les adhérents de la Fédération Addiction. Il est le résultat de leurs différentes contributions et de leurs réflexions. C'est ainsi que nous adressons nos sincères remerciements :

- aux 47 structures qui ont répondu à notre questionnaire sur l'état des lieux de la prévention dans le réseau
- aux 18 structures qui ont accepté d'être interviewées : pour leur accueil, leur disponibilité et leurs témoignages
- aux 4 partenaires qui ont accepté de partager leurs expériences et leurs pratiques
- aux 16 membres du groupe projet pour leur implication et leur capacité à potentialiser les questionnements du réseau
- à l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'acsé) pour son intérêt et son soutien au projet
- aux membres du Conseil d'Administration pour nous avoir permis de mener cette réflexion
- enfin, une mention particulière à Jean Pierre Couteron, Président de la Fédération Addiction et à Nathalie Latour, Déléguée Générale, pour leur patience et leur indispensable soutien durant l'élaboration de ce guide.

Présentation de la collection REPÈRE(S)

La Fédération Addiction a inscrit dans son projet associatif la nécessité de travailler en réseau à l'amélioration des pratiques professionnelles, qu'il s'agisse de prévention, de réduction des risques, d'intervention précoce ou de soin. Pour se faire, elle défend la construction d'une expertise collective et dynamique, élaborée grâce au partage de réflexions et d'expériences, en s'appuyant notamment sur les compétences de ses adhérents. Cette méthodologie rigoureuse n'en est pas moins garante de liberté de débat.

Les productions issues de cette démarche participative sont valorisées dans deux collections :

➔ La collection PRATIQUE(S) qui vient re-questionner le sens et l'adaptation de pratiques professionnelles déjà "installées". Cette collection rencontre un vif intérêt de la part des professionnels car elle ne se limite pas à émettre des recommandations issues « d'un seul comité d'expert ». Elle est le résultat d'un travail collectif prenant en compte la diversité des situations institutionnelles, les difficultés mais aussi une volonté partagée de faire du mieux possible même si cela nécessite parfois de se remettre en question. Les principes et les recommandations issus de ce travail sont garants d'une cohérence dans les postures et les pratiques. La collection PRATIQUE(S) compte déjà trois ouvrages, sur les traitements de substitution aux opiacés (TSO), les consultations jeunes consommateurs, et le soin résidentiel.

➔ La collection REPÈRE(S) permet, quant à elle, d'apporter des éléments de compréhension sur des questions de société et de proposer des "repères" afin d'aider les professionnels à identifier les enjeux et les leviers qui leur permettront de faire émerger de nouvelles pratiques, ou d'en améliorer l'efficacité et la pertinence. Les ouvrages issus de cette collection s'appuient sur les apports théoriques, au niveau national et international, sur l'expertise de professionnels et sur le repérage d'"innovations de terrain".

Le guide "Addictions : familles et entourage" vous est proposé en version papier et en version numérique. Les fiches actions qui y figurent pourront être rapidement complétées et viendront enrichir l'apport sur ce thème central et prioritaire qu'est la famille dans sa fonction éducative et préventive sur les questions d'addiction.

Le prochain thème de la collection REPÈRE(S) portera sur les addictions sans produits.

Nathalie Latour
Déléguée Générale de la Fédération Addiction



Introduction

› Ce guide inaugure la nouvelle collection “Repères” de la Fédération Addiction qui veut éclairer des questions de société en lien avec les addictions.

› Elaboré par un groupe de professionnels, il explore le travail de prévention qui peut se conduire avec les familles. L'arrivée d'un enfant, naissance ou adoption, est une étape importante. Elle fait accéder homme et femme à un nouveau statut, celui de père ou de mère. Être parent, c'est initier un processus qui mène l'enfant de sa dépendance originelle à son autonomie d'adulte, c'est aussi être aux prises avec de nombreuses interrogations éducatives.

› Prendre soin d'un enfant recouvre de multiples tâches, dont celle de l'introduire au monde. Or les mutations anthropologiques que nous vivons ont rendu caduques bien des repères : la famille peut recouvrir des formes diverses (recomposée, monoparentale, homoparentale...), la transmission de compétences ne se fait plus seulement sur le modèle vertical des aînés aux plus jeunes, notre rapport à l'espace et au temps s'est transformé. La société actuelle n'est plus celle dont les adultes sont issus.

UNE ÉDUCATION D'AUJOURD'HUI

› Introduire au monde ne peut se réduire à la nostalgie du “monde d'avant”, telle qu'elle est parfois exprimée par des adultes inquiets face à la société actuelle et ses technologies de l'information dont ils redoutent la tyrannie de l'immédiateté, les mirages de la virtualité, et la perte de la maîtrise.

› Introduire au monde ne peut se réduire à craindre la modernité, à agiter la peur du danger, à dissuader par la menace, en brandissant l'inventaire des risques généralisés, jusqu'à donner l'impression que c'est la notion même de plaisir qu'il faut récuser.

› Les parents d'aujourd'hui ne sont pas moins compétents que ceux qui les ont précédés. Accusés de démission, critiqués pour leur incapacité à poser des règles, moqués pour leur ignorance des enjeux nouveaux de l'éducation, ils subissent souvent de plein fouet la difficulté de protéger leur enfant d'un environnement plus complexe qu'il n'y paraît. Certains choisissent de l'éloigner, redonnant un certain lustre à la solution de l'internat ou de la fuite des villes, d'autres se rassurent par une

accentuation de la ségrégation sociale, d'autres vont choisir l'installation loin de la ville et de ses risques, d'autres, blessés et dépassés, finissent pas baisser les bras.

› Ces parents, loin d'être indifférents, ont besoin, plus qu'à d'autres époques, d'être aidés pour organiser les réponses qui formeront un cadre éducatif respectueux de l'enfant, selon ses différents âges et leurs enjeux sociaux (entrée à l'école, premières sorties, premières rencontres...). Nombreuses sont les études qui montrent que l'influence parentale est de plus en plus concurrencée par celle de médias qui n'ont que rarement une ambition éducative. Capter l'attention d'un enfant n'est pas la même chose que lui apprendre à être attentif. Et un enfant qui n'apprend pas à faire par lui-même, qui ne développe pas ses propres compétences de contrôle, va vite se trouver en difficulté.

› C'est ce processus d'ouverture progressive au monde, en partant du moment où l'adulte décide seul dans l'intérêt du nourrisson à celui où le risque et les mesures de protection sont co-définies avec l'adolescent, qui doit être révisé au regard des nouvelles technologies et de l'offre consommatoire. Maintenir trop longtemps des décisions d'autorité retarde l'acquisition de l'auto-détermination par l'enfant, mais passer trop vite ce temps de protection par l'autorité l'expose trop tôt à des expériences trop intenses. L'éducation reste affaire d'équilibre.

CONDUIRE LA PRÉVENTION AVEC LES PARENTS

› La prévention est une préoccupation des adhérents de la Fédération Addiction, même si le P de prévention, présent dans le sigle du CSAPA, n'a pas le financement pérenne qu'il mériterait. Pour intégrer les évolutions qui nous entourent, la réponse préventive a dû se diversifier vers des domaines nouveaux, allant de l'éducation à la santé à la réduction des risques, rendant essentiel la capacité à les articuler de manière cohérente. Elle intègre des stratégies de communication pour informer, augmenter les savoirs, faire évoluer des habitudes, et questionner les modes de vie. Elle s'appuie sur des stratégies éducatives pour accroître des attitudes respectueuses de la santé et des savoir-faire adaptés aux situations sociales potentiellement addictogènes. Elle promeut et défend des stratégies environnementales limitant l'offre, du contrôle par la loi aux réglementations, sans oublier l'action sur les milieux de vie, afin de contribuer à un environnement moins addictif.

› La réponse préventive doit aussi se penser sur l'ensemble des périodes de la vie durant lesquelles se forme la capacité de contrôle. Des premières années de la vie aux premières occasions d'expérimenter, la promotion de la santé renforce les compétences psychosociales utiles pour répondre aux situations à risque. Dans cette même période, les actions de prévention visent à modifier des habitudes et environnements jugés nocifs. Durant ces années, les parents peuvent organiser l'environnement de l'enfant, ils décident, écartent, le protègent des sollicitations qui tendent à en faire avant tout un consommateur. Ils posent les règles, limitant "d'autorité" les situations à risque. Mais pour bien définir ces risques et en éloigner les dangers, l'adulte doit comprendre les spécificités de la société vers laquelle il accompagne son enfant, et particulièrement sa force addictogène. C'est ainsi qu'il pourra anticiper des conduites apparemment anodines, mais qui peuvent faire le lit de situations plus complexes à dénouer. L'acteur de prévention aura donc recours à la communication pour donner de l'information, dire les dangers des substances ou des objets, mais aussi et de plus en plus, pour expliquer, alerter sur les dimensions addictives de certains modes de vie. L'adulte pourra ensuite encourager les compétences utiles : apprendre à se passer d'un objet, d'un écran, télévision ou console, comme quand l'enfant apprend à se calmer sans dépendre automatiquement d'un objet externe. La capacité à différer une réponse, à ne pas vivre trop jeune des expériences trop intenses est une autre aptitude à développer, par exemple.

› Etablir ces fondements est important mais ne saurait suffire. Les parents vont ensuite gérer une deuxième période éducative où le début de l'autonomie, souhaitée tout autant que nécessaire, va nécessiter un partage de l'analyse des situations à risque, des stratégies nécessaires pour s'en dégager ou en relativiser l'attrait. L'adulte, le parent aura alors besoin d'autres informations, d'autres aides. Il espère avoir donné à son enfant les compétences de base, il va s'attacher à lui apprendre à les utiliser, seul, en situation plus exposée. Connaître les stratégies pour réduire les risques et les dommages, ajuster la prise d'autonomie participe de ces "négociations" plus ou moins complexes avec les adolescents. Repérer les débuts de difficultés, proposer des rencontres "éducatives adaptées" fondent l'approche dite "intervention précoce", espace intermédiaire entre prévention et prise en charge. Elle permet une action avant le curatif et le coercitif, en augmentant les facteurs de protection, et en diminuant les facteurs de risque vis à vis d'un usage inapproprié. Il intègre des savoirs faire de la psychologie communautaire.

› C'est l'ensemble de ces pistes, complétées par de nombreux exemples d'action de prévention que ce guide présente pour poser les repères de ces actions nouvelles.

Jean-Pierre Couteron
Président de la Fédération Addiction



Un guide fait PAR et POUR les professionnels

Ce guide a été réalisé dans le cadre de la démarche participative mise en place par la Fédération Addiction depuis 2009. Elle s'appuie sur les pratiques des professionnels du réseau qu'elle vise à capitaliser pour les "transformer" et les valoriser en expertise collective. Elle permet également d'appréhender les évolutions nécessaires pour répondre aux changements de la société et aux besoins des personnes.

De la décision politique au pilotage opérationnel

› C'est en 2007, lors du colloque de la Rochelle "familles et dépendances" que le conseil d'administration de l'ANITEA¹ a fait de la question des familles et de l'entourage dans les actions de prévention une de ses priorités. Trois années ont ensuite permis de construire le projet,

validé en mai 2010, puis lancé avec le soutien de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE). La commission prévention de l'ANITEA, mandatée pour piloter ce travail, s'est alors transformée en "groupe projet" qui, pour répondre au double objectif participatif et représentatif, s'est ouvert à de nouveaux professionnels issus de 10 régions :

Nom	Structure	Région
› Michel Boulanger Directeur et référent du groupe projet	› Le Pélican Chambéry (73)	› Rhône Alpes
› Marc Leray Directeur	› SAS Arpadé Toulouse (31)	› Midi-Pyrénées
› Nathalie Guez Responsable du service prévention	› AMT – Arc en Ciel Montpellier (34)	› Languedoc-Roussillon
› Véronique Garguil Psychologue	› Centre Hospitalier Charles Perrens Bordeaux (33)	› Aquitaine
› Corinne de France Chargée de prévention	› Oppelia Boulogne Billancourt (92)	› Île-de-France
› Denis Jouteau Directeur	› Association Ressources Athis Mons (91)	› Île-de-France
› Odile Vitte Directrice	› APS Contact Provins (77)	› Île-de-France
› Daniel Bernier Directeur	› Le Triangle Nantes (44)	› Pays de la Loire
› Vincent Birot Psychologue, responsable du service prévention	› Association Ligérienne d'Addictologie Angers (49)	› Pays de la Loire
› Nicolas Baujard Chargé de prévention	› APLEAT Orléans (45)	› Centre
› Alain Morel Psychiatre, Directeur	› OPPELIA Boulogne Billancourt (92)	› Île-de-France
› Karine Lecoq Psychologue	› Réseau Ressource Clamart Clamart (92)	› Île-de-France
› Evelyne Salaun Directrice	› La Passerelle Elbeuf (76)	› Haute Normandie
› Clémence Sellincourt Chargée de prévention	› Logos Nîmes (30)	› Languedoc-Roussillon
› Isabelle Robert Responsable du service prévention	› AMPTA Marseille (13)	› PACA
› Caroline Mairet Chargée de prévention	› SDIT Bourgogne Châlon sur Saône (71)	› Bourgogne

¹ ANITEA, Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et en Addictologie. Le 1er janvier 2011, l'ANITEA a fusionné avec la Fédération des Acteurs de l'Alcoolologie et de l'Addictologie (F3A) pour devenir la Fédération Addiction.

› Michel Boulanger, administrateur de la Fédération Addiction, est le référent de ce groupe. Georges Martinho, chargé de projet, est le responsable opérationnel du dossier. Il a joué un rôle d'appui auprès du groupe qui s'est réuni à 7 reprises. Les orientations et les décisions qui y ont été élaborées ont ensuite été validées par le conseil d'administration de la Fédération Addiction.

Une méthodologie en quatre étapes

› L'ensemble du processus de travail s'est attaché à rendre compte des réalités du terrain et des perspectives d'évolution nécessaires au regard des changements sociétaux et éducatifs.

→ Étape 1 : Un état des lieux de la prévention dans le réseau

› En janvier 2010, un état des lieux de l'activité de prévention du réseau a été réalisé à partir d'un questionnaire d'une vingtaine d'items adressé par courrier électronique à 110 structures adhérentes. Avec un taux de retour de 41%, ce questionnaire a d'abord confirmé les résultats des précédentes enquêtes, à savoir la réelle et durable implication des adhérents qui, pour les deux tiers d'entre eux, proposent des actions de prévention. Il a aussi permis de préciser le contexte du projet et de mettre en lumière les attentes des structures interrogées en matière d'appui méthodologique, confirmant ainsi leur intérêt pour ce projet, prérequis indispensable à l'évolution des pratiques professionnelles.

→ Étape 2 : Le choix des structures

› La deuxième phase consistait à identifier les structures à interviewer, l'objectif étant de privilégier les aspects qualitatifs et méthodologiques. Le groupe projet a travaillé sur une liste de critères pertinents afin de sélectionner un échantillon représentatif, constitué au final de 19 structures :

› Critères de sélection retenus :

- Volontariat et intérêt pour le projet
- Lieu d'implantation (diversité des régions représentées)
- Zone d'intervention (rural, urbain, quartiers prioritaires,...)
- Type de projet porté
- Taille et organisation de l'équipe et du service chargé de la prévention

› Liste des 19 structures rencontrées :

Structure	Région
› APS Contact	› Île-de-France
› SDIT	› Bourgogne
› Le Pélican	› Rhône-Alpes
› AMPTA	› PACA
› Association Ressources	› Île-de-France
› Association Oppelia	› Île-de-France
› APLEAT	› Centre
› Arc en Ciel	› Languedoc-Roussillon
› Episode 34	› Languedoc-Roussillon
› Logos	› Languedoc-Roussillon
› AIDeA 11	› Languedoc-Roussillon
› Réseau Oté	› Réunion
› ALIA	› Pays de la Loire
› Association Montjoie	› Pays de la Loire
› La Métairie	› Pays de la Loire
› La Rose des vents	› Pays de la Loire
› CCAAT Laval	› Pays de la Loire
› Le Cèdre Bleu/ARPEJ	› Nord-Pas-de-Calais

→ Étape 3 : Les entretiens individuels et collectifs sur site

› Les entretiens individuels et collectifs sur site ont été organisés de mai 2010 à août 2011. Ils ont permis de recueillir les éléments méthodologiques et l'expertise des professionnels rencontrés.

› Ces entretiens ont été conduits à l'aide de deux supports :

- Une note de présentation du projet et de ses objectifs
- Une grille d'entretien semi-directif², construite par le groupe projet

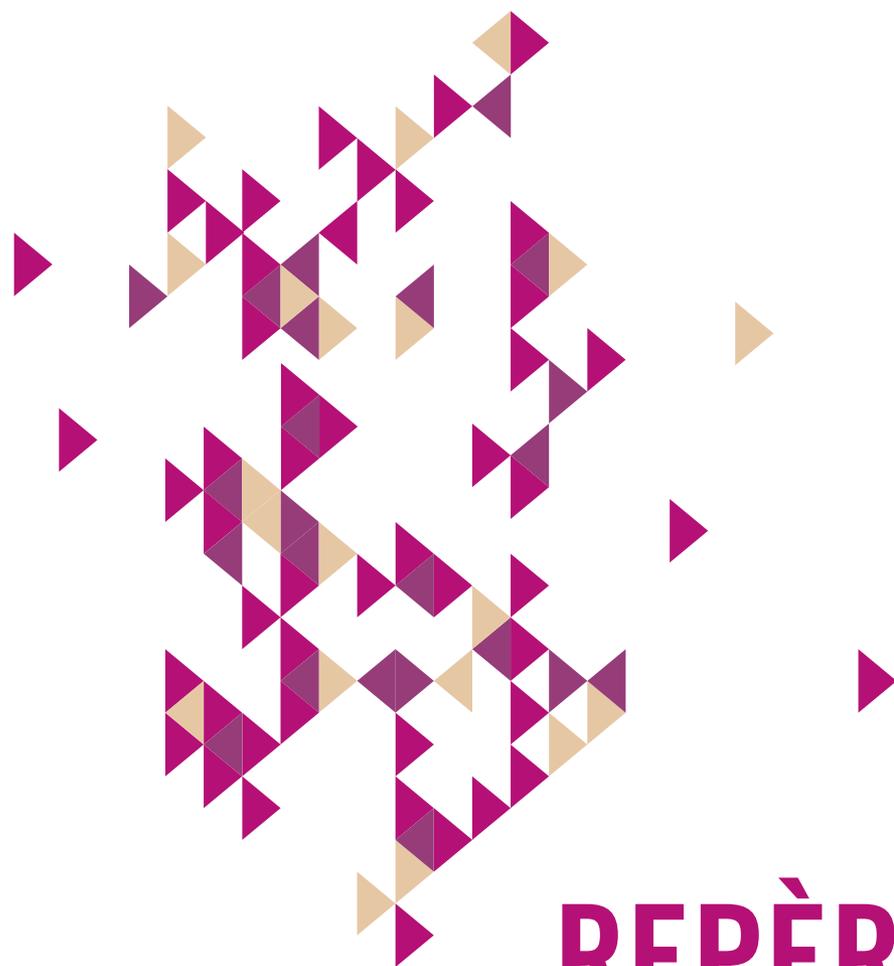
→ Étape 4 : L'observation des pratiques dans les réseaux partenaires

› Afin d'explorer d'autres pratiques, nous avons rencontré des partenaires issus d'autres champs d'activité et reconnus pour leur travail en direction des familles.

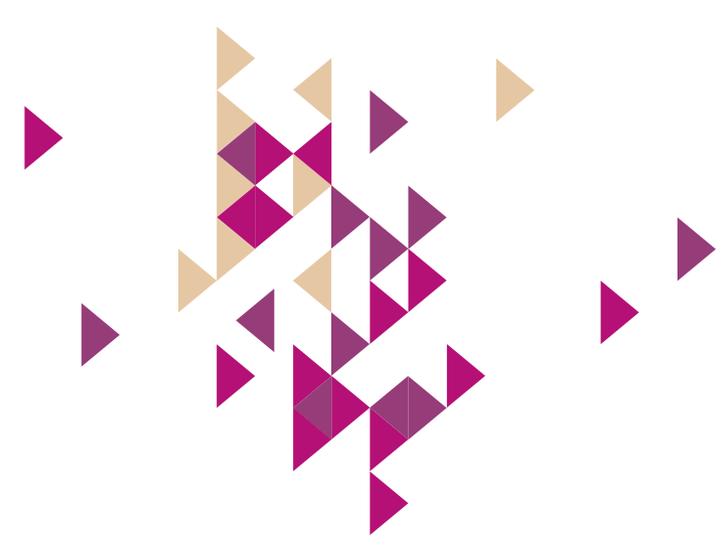
Structure	Région
› École des Parents et des Éducateurs	› Ile de France
› Réseau des PAEJ	› National
› E - enfance	› National
› DASES – Ville de Paris	› Ile de France

▶ **C'est donc à partir de ce processus collectif que le guide a été réalisé.**

² Un exemplaire de la grille d'entretien semi-directif est disponible dans la partie "les annexes" du guide



REPÈRES
organiser
les réponses





Une société et des individus qui évoluent

S'intéresser à la prévention et aux pratiques éducatives des familles et de l'entourage des jeunes, c'est aujourd'hui s'interroger sur les profondes évolutions sociétales qui les impactent et les font évoluer, les mettant parfois en échec mais leur offrant aussi de nouveaux moyens.

Une société addictogène

› Depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, portée par la mondialisation de l'économie et les progrès technologiques, notre société a connu des changements qui ont conduit à une évolution des contenus sociaux, familiaux et culturels et à une augmentation des facteurs de vulnérabilité. Le modèle sociétal né de ces changements se caractérise par un estompage du cadre social traditionnel et par la prévalence d'une idéologie hédoniste fondée sur l'immédiateté, le bien-être, l'épanouissement individuel, la réussite personnelle. Mais en poussant l'individu à se centrer sur lui-même, à se réaliser, il rend plus difficile son intégration au monde et le tissage des liens sociaux.

› Longtemps, la société a imposé des choix de vie, décidé et normé selon un mécanisme de reproduction sociale, d'appartenance de classe. Aujourd'hui, la construction de l'identité, l'affirmation de soi passent par des marques et des objets de consommation qu'il faut sans cesse renouveler pour ne pas se retrouver piégé dans une apparence obsolète. Ainsi, l'acte d'achat ne répond plus à la seule nécessité biologique, à un besoin premier, mais au désir d'acquérir des signes d'appartenance et de différenciation. L'hyper-sollicitation de ce consumérisme agressif et la valorisation de l'hédonisme par le système marchand renforcent encore ce mouvement de découplage entre besoin et satisfaction. Dans ce contexte, tout ou presque peut devenir addictif : les substances psychoactives anciennes ou nouvelles, les jeux d'argent, l'Internet, les comportements alimentaires, la sexualité, les images... Pour ajouter à la confusion, les industriels et les publicitaires s'emparent de la mission d'éducation. Des acteurs de la restauration rapide se transforment en diététiciens, des fabricants de biscuits ou de boissons sucrées invitent à se bouger et les promoteurs de jeux d'argent parlent d'éduquer à l'usage raisonnable! Mais en

laissant les commerçants s'approprier ainsi l'éducation, l'Etat prend le risque que le consommateur soit plus éduqué que le sujet ou le citoyen !

Le lien social et familial

› Ces changements sociétaux ont bien évidemment affecté la cellule familiale. En devenant un espace de liberté, plus à l'écoute des individus qui la composent, la famille s'est transformée dans ses fonctions modélisantes et socialisantes. Le bonheur de l'enfant est devenu prioritaire au détriment parfois des missions essentielles, de transmission et de gestion du lien social. Il en résulte une éducation de plus en plus "relationnelle", un fonctionnement où l'émotif prime et où le conflit est évité, y compris dans sa dimension éducative et structurante. Comme le souligne Gérard Neyrand³ " *en devenant passionnelle, la relation parentale à l'enfant encourt deux risques majeurs. Un premier risque serait de conférer à cette relation une importance excessive alors que les parents sont concurrencés dans leur rôle éducatif par des instances de socialisation dont l'importance est croissante et largement méconnue : médias, modes d'accueil école, associations, autres enfants,...* Un deuxième risque consisterait à la sur-responsabiliser, en la rendant la cause de tous les maux susceptibles de s'abattre sur les enfants lorsqu'ils grandissent..."

› Le manque d'autorité est souvent mis en avant pour caractériser cette évolution, en oubliant qu'elle n'est elle-même qu'un aspect de la relation éducative qui permet à l'enfant d'assimiler les interdits fondamentaux liés à la socialisation, d'apprendre à renoncer à la satisfaction immédiate, d'humaniser sa conduite. On voit ainsi se multiplier des livres grand public sur la perte de l'autorité, sur les méfaits de l'enfant-roi, prenant l'exact contrepied des best-sellers sur la "réalisation de soi", "l'enfant créateur", et oubliant tout autant de mettre ces "théo-

³ Gérard Neyrand, soutenir et contrôler les parents – Le dispositif de parentalité, 2011

ries” nouvelles en perspective avec l’environnement sociétal qui les explique.

› La famille est le lieu où naissent les idéaux et les possibles. Elle contient les enthousiasmes, les inquiétudes, les doutes et les peurs. Elle protège en même temps qu’elle donne les armes pour affronter les épreuves de la vie. C’est en son sein que se forge et se structure le respect des règles et des interdits, et donc, le respect de soi et des autres. Mais l’effacement des frontières générationnelles et la perte de légitimité de l’adulte face à l’accélération des mutations technologiques, aux effets de transplantations culturelles, à la déqualification sociale par la crise économique s’ajoutent à la volonté d’éviter le conflit, de ne pas contrarier l’épanouissement de l’enfant, de continuer à être aimé, rendant l’exercice de l’autorité éducative de plus en plus difficile. Cette difficulté à dire non, à gérer les conflits peut conduire à une perte de repères, à une indifférenciation entre ce qui est permis et interdit, entre ce qui est légal ou illégal.

› Si poser des limites est une fonction indispensable de la famille, celles-ci doivent être adaptées au contenant social dans lequel elles vont “baliser” le terrain de l’expérience. Le vivre ensemble s’inscrit dans des lois, des réglementations et des interdits d’usage adaptés aux âges, aux lieux, aux circonstances et aux nouveaux modes de consommation. Ces limitations doivent contenir le pulsionnel individuel, l’envie et le désir de chacun pour le socialiser, mais elles doivent aussi contenir le marketing et la publicité, tout ce qui fait effraction dans l’intime d’un sujet, accentue son désarrimage social, atteint la conscience de soi et l’introspection nécessaire à l’intégration des règles.

Nouveaux univers et nouvelles technologies

› Il n’est pas possible de parler des changements qui impactent notre société sans évoquer les nouvelles technologies. En quelques années, les progrès techniques ont bouleversé notre perception du monde et ont permis de repousser les limites comme jamais nous ne l’aurions imaginé. La science est devenue toute-puissante, capable de tout découvrir et de (presque) tout soigner. Le progrès exalte la vitesse, le téléphone portable et l’Internet permettent de communiquer, d’obtenir des informations et de consommer en tout lieu et à toute heure. Immédiateté, interactivité et affranchissement des contraintes dominant.

› Mais une interactivité trop systématique peut nuire au temps de l’éducation, de la formation, de l’adoption d’un savoir et de son appropriation par chacun. Le flux permanent d’informations et de stimulations, la réponse instantanée, transparente, parfois sans élaboration interne, peuvent être contradictoires avec l’intériorité nécessaire à la formation d’un espace privé et intime. Et comme l’immédiateté de la satisfaction des drogues, l’immédiateté de la communication peut, si elle n’est pas accompagnée d’éducation, s’opposer à la pensée complexe et structurée nécessaire face aux situations humaines, c’est à dire subjectives, complexes, ambiguës⁴. La construction des premiers liens affectifs est alors schématisée en simple performance érotique quantifiable ou même en compétition pornographique pour éviter d’être confronté à la fragilité difficilement mesurable des sentiments.

› Les nouvelles technologies ont aussi repoussé les limites naturelles des compétences individuelles qui sont soit augmentées, soit remplacées par des aides chimiques et techniques. Cet effacement de l’humain est accentué par l’immatériel de la technologie, par une économie qui délocalise et licencie, par une communauté devenue virtuelle ! Dans ce nouveau monde sans limite, toute contrainte se transforme vite en une entrave à la recherche du bonheur.

La nostalgie n’est pas éducative...

› L’éducation, dans une société où l’attention est captée par l’hyperstimulation consumériste, où le lien d’autorité est déstabilisé par l’effacement de la limite et de la transmission, où intériorité et individuation sont sapées par l’interactivité et la grégarité, doit rester la question centrale. Comment éduquer quand le contrôle des instincts et des pulsions est contredit par un incessant éloge de l’extrême, quand on transfère à la technologie ou à la loi des compétences humaines indispensables ?

› D’abord écartons la nostalgie du passé et l’idée de recuser le progrès, de se priver des outils qu’il apporte en les diabolisant. Avec le pharmakon, nous savons que toute solution est potentiellement problème, que les substances psychoactives sont autant médicaments que drogues. L’informatique développe des compétences autant qu’elle s’y substitue. Le virtuel n’est pas qu’un piège à imaginaire, il permet aussi d’apprendre, de s’entraîner, de s’amuser. Il ouvre à de nouvelles sociabilités autant qu’il isole. L’image instruit autant qu’elle captive. Et les plaisirs de la chair, qu’ils soient alimentaires ou même sous forme de substances psychoactives, ne sont pas tous à refuser.

⁴Alain Morel, Jean-Pierre Couteron, *Drogues, faut-il interdire ?*, Dunod, 2012

› Pour atteindre “l’usage responsable”, pour préserver une “abstinence choisie”, c’est aussi à l’éducation qu’il faut revenir avec la volonté d’entourer l’homme de protections qui n’affaiblissent pas ses compétences, de lui apprendre le bon usage des objets pour s’approprier l’avenir autrement que dans la peur!

› Car éduquer, c’est “transmettre des compétences sociales qui élèvent à la responsabilité”⁵, c’est accompagner l’expérience, engager progressivement la personne dans une relation qui fera lien, limite, contenant et contrainte, par le sens et la règle”. Accompagner, ce

n’est pas laisser faire passivement ni se rendre complice d’un effacement de l’interdit, c’est rendre responsable en rendant compétent. C’est l’éducation qui apporte cet indispensable socle et permet de compenser le découplage qu’institue l’hyper-modernité entre la pulsion et les moyens de son contrôle. S’élever vers l’autre, acquérir une pensée respectueuse de soi, admettre qu’une action “ici” peut avoir des conséquences “là-bas”, qu’aujourd’hui peut affecter demain, ne devrait être ni substitué par un médicament ou une technique, ni abandonné à la seule sanction.

Comme nous le rappelle Michel Serre⁶
“ aucun apprentissage n’évite le voyage ”

⁵ Bernard Stiegler, *Mécréance et discrédit, Galilée, 2004*

⁶ Michel Serre, *Le tiers instruit, François Bourin, 1991*



Prévenir, transmettre, éduquer, accompagner

Bien des choses ont été dites et écrites sur les familles : lieu d'une lente et progressive construction de l'autonomie pour les uns, sombre matrice de toutes nos dépendances pour les autres. Il fut même un temps où elles étaient écartées de nos structures, jugées responsables des conduites addictives de leurs membres. Mais progressivement cette conception a évolué, d'abord dans le domaine du soin puis dans celui de la prévention.

➤ Aujourd'hui, loin d'être rejetées, les familles sont au centre de toutes les attentions. Sollicitées par les uns, stigmatisées et "invitées" à mieux tenir leur rôle éducatif par les autres... Pour les professionnels, on parle désormais "d'appui à la parentalité", mettant ainsi en avant la place de la fonction éducative et la perte de son lien d'évidence avec une cellule familiale profondément changée. La volonté d'aider les familles à tenir ce rôle éducatif, de les soutenir dans une tâche devenue complexe et vis à vis de laquelle elles sont parfois désespérées, est centrale dans l'évolution des pratiques de prévention. Ces familles ont besoin d'être écoutées et de partager pour faire face aux évolutions sociétales qui les fragilisent. Dans les médias, se multiplient les recours aux "super nanny" et autres éducateurs superman, montrant "ce qu'il faut faire..." sans toujours être attentif aux conditions pour y arriver.

➤ Prévenir, c'est avant tout éduquer, dialoguer, apporter des connaissances et faire réfléchir sur des expériences vécues. Les familles et l'entourage proche sont un des premiers supports de cette éducation. Il n'est donc pas possible de les laisser à l'écart de nos actions de prévention. Nous devons encore mieux les informer, les aider à exercer leurs responsabilités parentales et les soutenir dans leur rôle éducatif, y compris celui de poser les limites. En un mot, nous devons "reparentaliser" la prévention⁷. Et puisque ces familles sont multiples (décomposées, recomposées, éclatées, nucléaires, en crise), nous devons adapter notre offre, la diversifier et la rendre visible pour permettre à chacune d'elles de trouver une réponse adaptée. Pour être efficace, cette politique volontariste doit aussi s'inscrire dans le cadre plus large d'une politique familiale qui prend mieux en compte le rôle déterminant des familles et de l'entourage dans les stratégies de prévention mises en place en direction des jeunes.

Famille et parentalité

➤ Le concept de parentalité est assez récent. Il regroupe "l'ensemble des savoir-être et savoir-faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en paroles, actes, partages, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais également, en autorité, en exigence, en cohérence et continuité"⁸. Cette définition décrit l'ampleur de la tâche et les difficultés auxquelles les parents et les familles doivent faire face. La parentalité, de même que la filiation, est un processus qui se construit dans l'appareil psychique et dans les relations quotidiennes, tout au long de la vie, de la petite enfance à l'âge scolaire, de l'adolescence à l'entrée dans la vie adulte puis au-delà. Ces deux processus sont complémentaires et englobent l'histoire de l'enfant, celle de ses parents et de ses grands-parents. Ils se déroulent en étapes, chacune contenant de nombreux défis partagés par les parents et les enfants. Ces liens familiaux constituent le socle à partir duquel la vie psychique de l'enfant se construit. Mais l'exercice de la parentalité nécessite parfois un accompagnement extérieur, dans une époque où le contexte éducatif a profondément évolué.

➤ L'intervention des professionnels, dès lors qu'un certain nombre de dysfonctionnements apparaissent, n'implique pas que les compétences des parents soient absentes, bien au contraire. La présence d'un tiers peut permettre à chacun, au sein de la famille, de lever ces dysfonctionnements.

Un rôle essentiel d'éducation

➤ La cellule familiale est, avec l'école, un des environnements majeur du développement psychologique et social. Premier lieu d'apprentissage des règles, de l'inter-

⁷ Alain Morel, Michel Boulanger, François Hervé, Gérard Tonnelet, Prévenir les toxicomanies, Dunod 2000

⁸ Centre « Recherche en systèmes de santé » de l'École de Santé Publique de Huy-Waremme

dit et de la responsabilité, l'enfant y intègre ses repères, apprend à s'y positionner par rapport aux autres et à se confronter à ses actes. La famille aide l'enfant à exprimer et à contrôler ses émotions. Elle est aussi un lieu privilégié d'interaction entre responsabilité individuelle et responsabilité partagée. Les adultes qui la constituent sont les premiers modèles dans le processus d'apprentissage et d'identification, avant qu'au début de l'adolescence d'autres acteurs n'interviennent, l'influence des pairs prenant alors une importance nouvelle. Les professionnels se doivent donc de considérer la famille comme un lieu essentiel de prévention. Pour Pierre-André Michaud⁹ "la qualité des liens familiaux constituent un facteur protecteur solide face au risque d'abus de substance".

› Cette fonction des liens familiaux en tant que socle de l'apprentissage et de la transmission, est concurrencée par l'apparition d'un nouvel environnement, celui des médias et des nouvelles technologies (télévision, jeux vidéo, internet, réseaux sociaux,...). Il est accessible par tous et à tout moment, et peu à peu supplante le temps "traditionnel" de l'éducation, ce qui n'est pas sans conséquence. Ainsi, une étude canadienne¹⁰ a souligné l'impact d'une forte utilisation de l'ordinateur sur les comportements à risque chez les jeunes. L'une des raisons mise en avant par l'étude est qu'il y a aujourd'hui sur Internet des publicités et des contenus moins contrôlés et par conséquent des risques plus importants d'être confrontés à des informations inappropriées (pornographie, violence, publicités non vérifiées,...). Face à la place de plus en plus importante de cet univers média, les professionnels doivent aider les familles à en accompagner l'usage, à en comprendre les risques et les bénéfices pour mettre en place de nouvelles pratiques éducatives, trouver de nouveaux repères et poser des règles et des limites d'usage.

Styles éducatifs, légitimité et confiance

› Nous avons déjà évoqué le piège de la représentation d'une responsabilité première du manque d'autorité des familles. Si elle exprime en partie la nostalgie d'une ancienne forme de vie familiale, elle nous rappelle également l'importance d'un cadre éducatif suffisamment

structuré dans la construction du sens des limites et du sentiment de sécurité. A l'inverse, un cadre trop strict, fait de contraintes constantes, de méfiance et de limitation des liens avec l'extérieur peut fragiliser l'estime de soi et le sentiment d'identité.

› La mission parentale s'exerce à travers cet équilibre permanent entre transmettre tout en laissant advenir, admettre la co-dépendance tout en rendant possible la séparation, faire preuve d'autorité tout en faisant en sorte qu'elle devienne inutile... Désigner les parents comme les premiers responsables de leurs difficultés éducatives, les sanctionner, les culpabiliser ou leur prodiguer de "bons conseils" s'avère non seulement inefficace mais contribue à les décourager et à accroître le sentiment d'échec de ceux qui sont les plus en difficulté. Soutenir les familles dans leurs pratiques éducatives, c'est reconnaître leur légitimité vis-à-vis des jeunes, les conforter en tant que protagonistes et responsables, leur signifier qu'on leur fait confiance. Car c'est bien au sein de la famille que se trouvent les compétences, les ressources, la confiance et l'attachement qui permettent à l'enfant de grandir.

› Comme le souligne une étude récente sur les styles éducatifs parentaux et la consommation d'alcool chez les jeunes¹¹, "les parents qui surveillent activement les usages de leurs enfants et qui transmettent de façon convaincante les règles familiales régissant la consommation d'alcool sont moins susceptibles d'avoir des enfants qui boivent". Pour autant, la complexité de la démarche éducative ne saurait se réduire à une surveillance active et une transmission des règles familiales, dans un monde que l'on sait incertain, fluctuant, et aux repères mouvants.

› Donner sa place à la famille dans la prévention consiste à s'appuyer sur leurs compétences, à encourager le dialogue et le "juste" exercice de l'autorité. C'est dans cet esprit que nos interventions doivent se décliner auprès des familles, des situations les plus en amont, là où se construit le socle de la personnalité, aux premières expériences de l'adolescent, aux premières fêtes et aux premières expérimentations.

⁹ Pierre-André Michaud, Usage des substances chez les adolescents : quand s'inquiéter et comment réagir ?, éditorial de la revue *Alcoologie et Addictologie*, Mars 2010

¹⁰ Source : *School of Kinesiology and Health Studies, Queen's University, Kingston, ON, Canada.*

¹¹ Ludovic Gaussot, Loïc Le Minor, Nicolas Paliarne, Les styles éducatifs parentaux et la consommation d'alcool chez les jeunes, *Alcoologie et Addictologie*, 2011



Accompagner, soutenir les familles et l'entourage

Le milieu familial, comme les autres milieux (médias, école, travail) peut jouer un rôle pour contenir les comportements addictifs. L'action des professionnels va se décliner sur plusieurs niveaux. Elle vise le renforcement des liens familiaux et des compétences parentales. Elle aide à la mise en place, au sein de la famille, d'une attitude à l'égard des consommations et conduites addictives. Il s'agit d'informer les familles sur les dangers et les risques et de soutenir le développement de leurs compétences sociales, comportementales, cognitives et émotionnelles, notamment au regard des nouveaux contextes éducatifs.

› Lorsque la famille rencontre des difficultés dépassant ses compétences éducatives, l'objectif est de lui fournir rapidement et facilement les moyens d'éviter que la crise s'enlise et que l'absence de communication s'installe. Depuis quelques années, des espaces "d'accueil et d'écoute", lieux ressources accessibles, ouverts et non stigmatisant, se développent, parfois portés par des CSAPA/CAARUD¹². Majoritairement, ils proposent une aide pour dénouer des situations déjà dégradées, une médiation et des temps de rencontres et d'échanges avec d'autres parents, le plus souvent sous forme de groupes "parents" qu'ils expérimentent malgré l'insuffisance de soutien des politiques publiques. Ils complètent et sont partenaires du travail d'autres professionnels comme ceux de la prévention, les médecins de famille ou les pédiatres.

› La prévention auprès des familles et de l'entourage, au-delà de la gestion des difficultés et la résolution des crises, se préoccupe aussi des besoins fondamentaux. Cela passe par la transmission des informations nécessaires pour acquérir des connaissances fiables, réduire les décalages de représentations entre jeunes et adultes, et réintroduire les possibilités de communication sur ces thèmes au sein de la cellule familiale. En tenant compte des spécificités des populations auxquelles elles s'adressent, ces actions de prévention doivent aussi aider les familles à prendre conscience de leur fonction de médiateur face aux sollicitations de l'environnement sur leurs enfants et du rôle de modèle qu'elles jouent, notamment quant à leurs propres comportements d'usage, à com-

mencer par le tabac et l'alcool. La question des addictions est trop souvent confinée à la posture des enfants et des adolescents alors qu'elle concerne chacun des membres de la famille. Les thérapeutes familiaux, sollicités pour l'addiction d'un adolescent, observent d'ailleurs souvent d'autres comportements de cette nature au sein du groupe familial.

› Enfin, de tels programmes de prévention doivent informer et sensibiliser les familles aux questions de l'enfance et de l'adolescence, positiver les processus en cours durant cette période afin qu'elles soient préparées à traverser au mieux les moments critiques, tout en conservant une relation positive avec leurs enfants.

› *" Transmettre un usage maîtrisé, socialisé, identifiant les risques réels et posant les limites, susciter dès le plus jeune âge le dialogue sur ces thèmes, rechercher l'entraide et l'échange avec d'autres adultes face aux éventuelles difficultés rencontrées, reconnaître les premiers signes de malaise d'un adolescent et savoir en parler avec lui, valent plus en terme d'impact que n'importe quelle campagne médiatique¹³".*

› Alors quelles ressources les familles peuvent-elles trouver pour les écouter, les accompagner ou les orienter ?

Les adultes

› L'éducation, la prévention, l'accompagnement des jeunes sont des enjeux sociaux majeurs. Tous les adultes

¹² Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) et Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)

¹³ Alain Morel, Michel Boulanger, François Hervé, Gérard Tonnelet, Prévenir les toxicomanies, Dunod 2000

sont concernés, pas seulement en tant que parents, mais également en tant qu'enseignants, que professionnels de santé, qu'éducateurs, et surtout en tant que citoyens. Chaque adulte peut avoir un rôle de modèle pour les jeunes, en particulier pour ceux de son entourage, de sa communauté ou lorsqu'ils partagent le même quartier, le même lieu de vie. Les adultes peuvent aussi être des soutiens familiaux, des relais de la prévention à travers leurs engagements associatifs, le club sportif qu'ils fréquentent, leurs responsabilités de parents d'élèves ou leur implication dans un quartier, une commune, ... Enfin, en tant que citoyens, les adultes peuvent soutenir et relayer des initiatives, des projets et les politiques de prévention à destination des jeunes qui associent les familles et l'entourage.

› De façon formelle ou informelle, par le biais de campagnes nationales (INPES) et d'actions locales (Dijon, Orléans) ces adultes peuvent ainsi être associés et soutenus pour tenir ces rôles et participer à un message de prévention cohérent.

Les structures spécialisées dans la prévention et la prise en charge des addictions

› Concernant les pratiques addictives, même si certains grands réseaux d'appui à la parentalité répondent aux demandes des familles, ce sont surtout les structures du dispositif médico-social en addictologie, et en particulier les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) et, dans certains cas, les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) qui proposent ce soutien spécifique aux familles.

→ Le rôle ressources des structures spécialisées en addictologie

› Sur les territoires, les CSAPA/CAARUD jouent une fonction ressources. Ils développent une action de proximité et travaillent en partenariat avec un grand nombre d'acteurs locaux (associations de soutien à la parentalité, acteurs de la ville, réseaux de santé, ...) afin de mutualiser l'expertise. Ils promeuvent une approche globale des addictions et leurs prises en charge diversifiées, en termes de prévention, d'intervention précoce, de réduction des risques, d'accompagnement et de soins.

Les professionnels en lien avec les jeunes et les familles

› De nombreux professionnels travaillent avec les jeunes et leurs familles. Au quotidien, ils sont les relais des mes-

sages de prévention, apportent leur soutien et peuvent, si nécessaire, orienter vers des lieux "ressources".

→ **Les personnels de santé**, en particulier les pédiatres, les médecins généralistes, les Centres Médico-Psychopédagogiques et les infirmières scolaires représentent des contacts "santé".

→ **Les personnels sociaux** assurent l'accompagnement des familles en difficulté sociale. Ils participent au repérage des situations les plus difficiles, ou nouvelles comme avec le déploiement des jeux d'argent et leurs conséquences...

→ **Les enseignants** sont l'entrée "formation", ils connaissent les jeunes en difficulté et rencontrent les familles plusieurs fois durant l'année scolaire et participent souvent aux actions de prévention menées dans leur établissement.

› D'autres professionnels sont également au contact régulier des jeunes et leur famille dans la fonction loisir, entre autres, des éducateurs sportifs et des animateurs des accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif, notamment les séjours de vacances et les accueils de loisirs. Cette proximité leur confère une responsabilité particulière en matière de prévention et de repérage.

Autres intervenants

→ Les structures de soutien à la parentalité

› Dans le secteur associatif, l'offre de soutien à la parentalité est assez nombreuse et diversifiée : associations locales ou régionales à vocation sociale, médico-sociale, ou sanitaire, grands réseaux d'associations familiales, dispositifs spécifiques tels que les Points Accueil Ecoute Jeunes, les Maisons Des Adolescents, les Ecoles des Parents et des Educateurs, les points infos familles, ...

› Les associations de parents d'élèves peuvent informer via leur site internet, les revues ou les lettres d'information qu'elles publient, repérer des difficultés éducatives particulières et orienter les familles vers des structures d'appui et d'accompagnement. Elles peuvent aussi mobiliser les familles et inciter les établissements scolaires à mettre en place des actions de prévention.

› Les associations de parents : Dans certains quartiers, certaines communes, des familles se sont regroupées en associations pour faire face ensemble aux difficultés éducatives qu'elles rencontrent. Ces associations de proximité assurent soutien et écoute, rétablissent le lien social et peuvent être à l'initiative d'actions ponctuelles de prévention. Elles sont aussi un relais et un partenaire pour les professionnels, notamment dans certains quartiers et dans certaines communautés.

Les Points Accueil-Écoute Jeunes/Parents

“ Intervenir là où le lien social risque de se rompre ”

Le réseau des PAEJ propose des espaces d'accueil et d'écoute en proximité des lieux où vivent les jeunes et leurs parents. Faciles d'accès, offrant un accueil inconditionnel et gratuit, ces lieux d'écoute proposent avant tout la possibilité à chacun de s'exprimer sur les questions ou difficultés inhérentes au passage par l'adolescence. Adaptés à leur contexte d'implantation, les PAEJ ont des structurations diversifiées et des modalités d'actions répondant aux besoins locaux. Veillant à ce que la singularité de chacun contribue à la cohésion sociale, les interventions des PAEJ articulent les actions individuelles (soutien - sensibilisation - médiation - orientation) avec des actions collectives de prévention généralistes (citoyenneté, violence, éducation à la santé ...) ou thématiques (drogues, suicide...). Ces dernières se déroulent au sein du PAEJ ou à l'extérieur dans les structures partenaires qui les sollicitent : établissements scolaires, d'éducation ou d'insertion. Ces actions prennent la forme de groupes de parole, réunion/débat avec les jeunes et les parents et de sessions de sensibilisation/formation avec les professionnels et les adultes relais. La pratique des PAEJ s'oriente à partir du partage des valeurs communes : Humanisme, Respect, Solidarité et sa mise en œuvre se fait avec un professionnalisme qui se double d'un engagement personnel qui porte à l'initiative.

*L'Association Nationale des PAEJ (ANPAEJ) <http://www.points-jeunes-association-nationale.fr>
Circulaire sur les PAEJ : DGS-DGAS n°2002/145 du 12 mars 2002*

Les institutions et les collectivités territoriales

➤ Les institutions et les collectivités sont un autre interlocuteur des familles qui rencontrent des difficultés éducatives, sociales ou judiciaires. Pour nos associations, elles sont à la fois des partenaires, des commanditaires et des financeurs de nos actions de prévention.

→ Les institutions d'État

➤ Les difficultés éducatives et leurs conséquences sociales ont conduit les pouvoirs publics à mettre en place des actions de soutien à la parentalité dans certaines institutions publiques. C'est le cas de l'école qui s'est ouverte peu à peu aux familles, favorisant la restauration du dialogue et renforçant la légitimité parentale. C'est aussi le cas des services de la justice qui à travers la médiation familiale, inscrite dans la loi depuis 2002, soutient les familles dans l'exercice de l'autorité parentale. De nombreux dispositifs en direction des jeunes et des familles sont aussi portés par les services décentrali-

sés de l'État (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, les dispositifs de réussite éducative,...).

→ Les collectivités territoriales et les communes

➤ Avec la décentralisation, les collectivités territoriales se sont vues confier des missions relatives à la protection de l'enfance. Par l'intermédiaire de leur service d'aide sociale à l'enfance (ASE), leur service de la protection maternelle et infantile (PMI) ou leur service social départemental, elles instaurent des actions d'appui à la parentalité et aux familles. Concernant la prévention des conduites à risque et les difficultés qu'elles peuvent entraîner dans la cellule familiale, ces institutions et collectivités ont besoin de s'appuyer sur des “ lieux ressources ” spécialisés et, si nécessaire, d'y orienter les familles et les jeunes. Des communes assurent aussi des actions d'aide éducative, certaines allant même, dans une démarche volontariste, jusqu'à mobiliser les parents et les adultes autour d'actions spécifiques de prévention des conduites à risque.

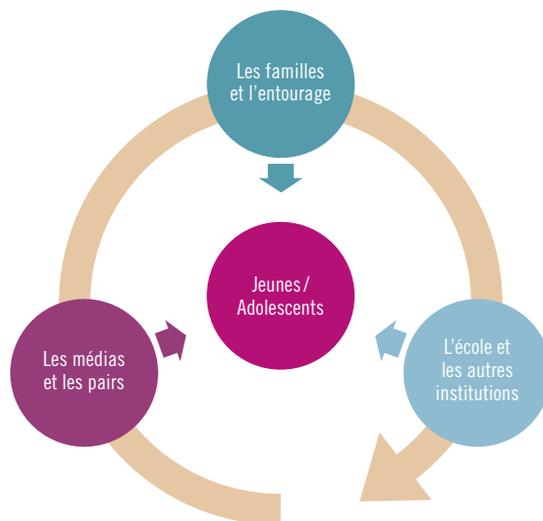
Les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

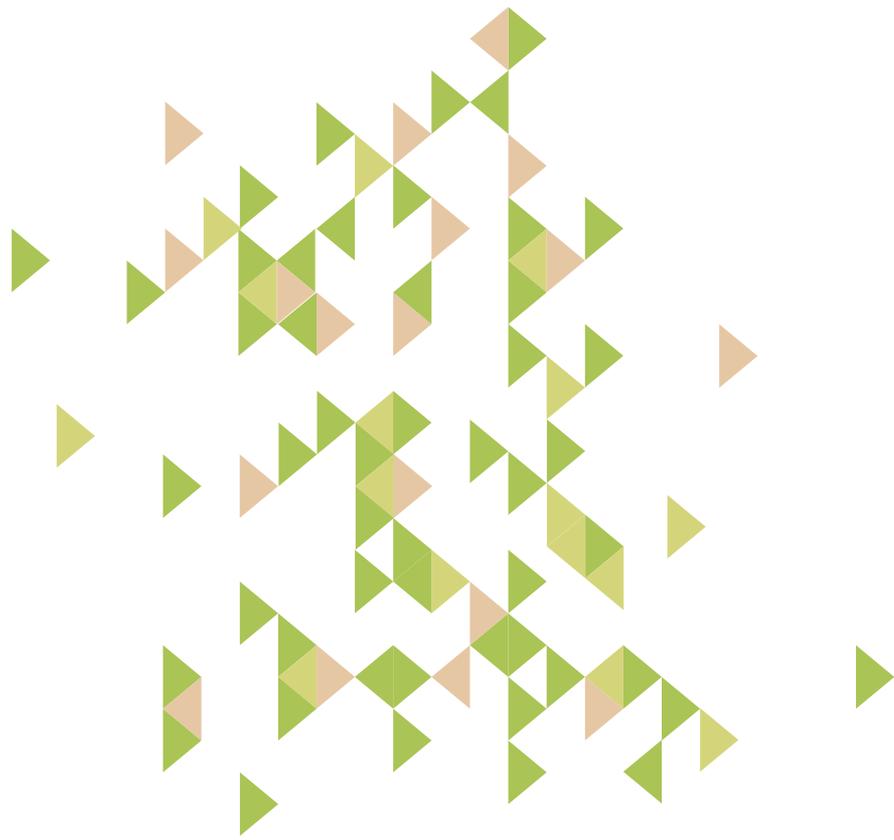
Depuis 1998, l'État, en lien avec la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et certains acteurs du monde associatif, a mis en place des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). Les REAAP soutiennent les projets destinés à aider les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, à faciliter l'accès à l'information et à favoriser le contact avec les professionnels. Ils sont présents et actifs dans la plupart des départements, et sont à l'origine de nombreuses actions (du groupe de parole réunissant une demi-douzaine de familles aux ateliers d'activité en touchant plusieurs centaines).

L'Internet et les nouvelles technologies

› Si les nouvelles technologies et l'Internet peuvent être perçus comme une source de difficulté par certaines familles, ils sont aussi un support en devenir en matière de prévention, d'éducation et d'appui à la parentalité. Aujourd'hui, grâce à un simple ordinateur, les familles peuvent accéder en quelques clics à toutes les informations dont elles ont besoin, poser de manière interactive des questions à un professionnel, bénéficier des conseils d'autres parents,... C'est une solution souple, rapide, accessible, et anonyme. L'offre de supports est nombreuse et variée : sites internet, forums, plates-formes téléphoniques, guides et documentation à télécharger, réseaux sociaux,... Un grand nombre d'institutions et d'associations proposent désormais des informations et de l'aide via ces nouveaux supports. Mais si en matière de soutien à la parentalité l'offre est éclectique, celle spécifique aux addictions est plus limitée. Elle devrait donc se développer et se structurer en parallèle de l'offre plus traditionnelle de prévention et d'accompagnement. En effet, si ces nouveaux supports permettent d'obtenir facilement des informations sur les addictions, ils sont insuffisants pour répondre et venir contenir des difficultés

déjà installées au sein de la cellule familiale. De plus, toutes les familles n'ont pas le matériel ou les connaissances techniques qui permettent d'accéder à ces nouveaux supports. Enfin, la masse des informations proposées, parfois contradictoires ou orientées par des motivations idéologiques, en fait un support qui doit encore être fiabilisé.





PRATIQUES de nouveaux outils





Prévention, des valeurs à interroger ?

La prévention est, avec les soins et la réduction des risques, un des trois domaines d'intervention des adhérents de la Fédération Addiction. Pour comprendre l'évolution de ses pratiques et de ses valeurs, il faut rappeler qu'elles s'inscrivent dans un ensemble de représentations sociales concernant les addictions et qu'elles sont dépendantes des évolutions sociétales. Pour leur assurer une efficacité optimale, il faut faire l'effort d'en garantir la cohérence avec les pratiques mises en œuvre dans les deux autres domaines afin qu'elles les complètent sans les disqualifier, contribuant ensemble à offrir des réponses différenciées et graduées.

Les idées fausses

› La construction sociale des réponses aux phénomènes liés aux usages de drogues s'est faite à partir d'un discours confus, utopiste et sélectif. La loi du 31 décembre 1970 en est l'emblème depuis plus de quarante ans, défendant cette conviction simple et largement partagée qu'il faut éradiquer les drogues illicites ! Discours confus, car il fait de tout usage de drogue illicite un délit et de tout usager, un malade et/ou un délinquant. Utopiste, car vouloir éradiquer les drogues est aussi vain que de vouloir supprimer le commerce des biens, l'appât du gain, la recherche du plaisir ou du soulagement, toutes ces choses qui alimentent la circulation des substances. Sélectif, car en dissociant les drogues licites des drogues illicites, il ouvre des brèches béantes dans le mur qu'il prétend élever.

› L'essor de la prévention a été marqué par la multiplication des intervenants, chacun se sentant légitimé et porteur d'une mission pour informer sur ce domaine. La bonne volonté, l'impact médiatique, ou la force de persuasion sont apparus comme autant de signes et de marqueurs d'une prévention efficace, aux yeux du public comme des décideurs. Mais " *Informer n'est pas prévenir*". Contrairement à l'apport de connaissances validées et objectives, diffusées collectivement ou de manière individuelle, les travaux de Jean Bergeret¹⁴, nous ont appris dès les années 80 que l'information était peu efficace en matière de prévention et que les campagnes médiatiques, lancées à coup de slogan comme "la drogue, c'est con"

ou "la drogue, c'est de la merde" avaient peu d'effets, et pouvaient même être contre-productifs. Comme le note Karl Vuylsteek, dès 1983 " *les recherches ont montré qu'il était relativement facile de mieux faire connaître les dangers de la drogue, mais plus difficile de modifier les attitudes à son égard. La plupart des études n'ont constaté aucun effet de l'information en matière de drogue sur les consommations des personnes*".

Les valeurs

› Les intervenants des dispositifs spécialisés ont été rapidement sollicités, au titre de leurs connaissances et de leur expertise, pour animer des séances d'information, qui ont progressivement donné jour aux pratiques professionnelles de prévention actuelles. Devant la complexité et la diversité des demandes (en milieu scolaire, dans les quartiers, en entreprise,...) la question des valeurs soutenant ces pratiques s'est posée : *Quel traitement réserver aux actions ponctuelles ? Comment mobiliser dans la durée les acteurs concernés ? Comment écarter le risque d'être piégé par un message limité uniquement aux substances ?* Autant d'obstacles interrogeant le sens, la faisabilité et l'efficacité de la prévention. " *À qui répondre ? Aux adultes ? Aux publics jeunes ? Comment ? Par une intervention ponctuelle ? Dans la durée ? Selon quels protocoles ? Avec qui ? Avec quelles références éthiques ?*".

› Cette réflexion sur les valeurs, nous l'avons partagée au sein de la Fédération Addiction¹⁵ pour en formuler les principaux invariants, garants de la nécessaire cohé-

¹⁴ Jean Bergeret (Sous la direction de), *Le précis des toxicomanies*, Masson/1983

¹⁵ Fédération Addiction, *Prévenir les addictions : pour une politique et un statut de la prévention*, 2007

rence des réponses et de leur complémentarité avec les autres modes d'intervention.

› Ils peuvent être rapidement rappelés :

→ La prévention ne peut se réduire à une information anti-drogue. Elle ne saurait s'appuyer sur les peurs sociales ou individuelles ni sur les stigmatisations. Elle ne saurait se résumer à une somme d'interdits à asséner avec pédagogie à des adolescents mal éduqués ou potentiellement déviants. Elle se situe en dehors de tout jugement moral, en dehors du contrôle, de la répression et du dépistage.

→ La prévention repose sur une éthique : elle est d'abord une démarche positive qui se construit en s'appuyant sur les ressources des personnes et des groupes concernés. Elle entend accompagner individuellement ou collectivement la personne, afin qu'elle évalue au mieux les risques sanitaires et sociaux qu'elle est susceptible de prendre et puisse effectuer de façon éclairée ses propres choix de vie.

→ La prévention est plus une attitude qu'un message. C'est une démarche qui s'inscrit dans un intérêt manifeste pour l'individu, considéré comme le sujet de son histoire et de son propre devenir. Cette démarche a pour objectif d'aider la personne à prendre conscience de ses ressources, de ses capacités et renforcer ses compétences psycho sociales.

→ Si la thématique des addictions, comme celle des autres conduites à risque, est la porte d'entrée de la prévention, son contenu ne saurait être réduit à cette approche mais porte sur l'ensemble des questions auxquelles sont confrontés les publics, dans la construction de soi, la projection dans l'avenir la citoyenneté, la vie sociale, les relations familiales et affectives, l'individuation, ... La prévention des addictions ne saurait se réduire à une approche de santé publique car l'addiction n'est pas qu'une maladie, elle s'inscrit dans des modes de vie, une relation à l'autre et au monde.

› La prévention vise autant l'éducation à la citoyenneté, la dynamique familiale, le lien social que l'accès au soin. La personne est considérée dans sa situation sociale particulière et dans son contexte affectif et relationnel ; la consommation de substances ne saurait à elle seule définir la personne. Cette position éthique et professionnelle oriente notre approche de la prévention : les comportements ne sont pas figés, la personne est toujours en capacité de changer, de modifier ses perceptions et ses attitudes. Elle doit tenir compte des populations les plus vulnérables, des personnes en souffrance psychique, des personnes désaffiliées, ... Enfin, elle doit continuer de s'affirmer en milieu professionnel¹⁶, en lien avec l'évolution des conditions de travail.

¹⁶ Fédération Addiction, Pratiques Addictives et milieu professionnel, 2011





Les pratiques de prévention

La prévention dont nous parlons dans ce guide, en lien avec les familles, concerne les publics adolescents et les jeunes adultes mais la prévention ne s'adresse pas qu'à eux. Elle concerne aussi les adultes, en particulier en milieu professionnel¹⁷, ainsi que les personnes âgées, souvent confrontées à une réorganisation de leurs conditions de vie.

Drogues, addictions et conduites à risque

› La prévention s'est longtemps focalisée sur les drogues illicites et leur éradication, avec pour objectif l'abstinence de toute substance. Cette approche s'est avérée contre-productive, faute d'avoir pris en compte l'ensemble des substances psycho actives. En France, les décès prématurés dus au tabac et à l'alcool représentent plus de cent mille morts annuelles et les consommations de substances psycho actives ont des conséquences sanitaires (maladies somatiques, psychiatriques,...) et sociales (accidents de la route, économie souterraine, nuisances sociales et familiales,...) importantes sur toutes les couches de la population.

› S'il est interdit de présenter les drogues "illicites" sous un jour favorable, la publicité en faveur des drogues licites a dû attendre la loi Evin, qu'il faut sans cesse réactualiser et préserver au regard des nouveaux médias, pour se voir enfin contenue. Il est peu convaincant de tenir des discours sur la dangerosité des substances, en fonction de leur seul statut réglementaire. La mise en cohérence des différentes législations crédibiliserait le discours de santé publique.

› Aujourd'hui, la prévention cible les usages et les abus, pour réduire les risques et les dommages, et promouvoir la santé. Cette évolution est rendue nécessaire par la diversité des modes de consommation. Le risque majeur n'est plus la seule dépendance mais aussi l'usage nocif ou l'entrée dans des conduites problématiques comme l'échec scolaire, la fugue, la rupture des liens familiaux, la délinquance, les troubles des conduites alimentaires, ou les tentatives de suicide.

› Bien souvent, ces conduites à risque, spécifiques à l'adolescence et à l'entrée dans le monde adulte interagissent et se renforcent entre elles. Elles ne sauraient être perçues sous le seul angle de leurs conséquences néga-

tives, car elles ont aussi comme effet de permettre à l'individu de se structurer, de se confronter à des mises en tension, en danger. Elles l'aident à se construire et à se projeter dans l'avenir. Comme le note Michel Serre¹⁹, "il n'y a pas d'apprentissage sans exposition dangereuse, à l'autre".

L'éducation préventive

› Face à une société devenue addictogène, où l'hédonisme et l'hyper-consumérisme dominant, où les jeunes se retrouvent de plus en plus tôt confrontés "aux produits", on ne peut se contenter d'une réponse judiciaire, encore moins quand elle cible l'usager, comme c'est le cas pour les drogues illicites. Depuis plus d'un siècle, cette stratégie du "lutter contre" n'a cessé de montrer ses limites.

› Les adhérents de la Fédération Addiction adoptent une approche plus en cohérence avec le contexte social et sociétal : éduquer les individus plutôt que chercher à les contrôler, promouvoir des comportements favorables à la santé, apporter des connaissances et des repères qui favorisent l'esprit critique et la réflexion sur son expérience, l'autodétermination et le renforcement des auto-contrôles. Car prévenir aujourd'hui, c'est, avant même la rencontre avec "les produits", donner une éducation qui contrebalance le courant dominant du tout, tout de suite, intensément. L'inscription de la prévention, comme une des composantes de l'accompagnement en addictologie est particulièrement justifiée. Elle participe à une volonté de proposer des actions qui se complètent, se renforcent, rendent les réponses cohérentes et plus proche des réalités sociétales et des besoins des personnes.

› En complément, il faut défendre un environnement moins addictogène, en utilisant la loi pour contenir le libre accès, partout et tout le temps, que ce soit en jouant sur l'offre, le prix, les lieux, les horaires,... ou en interdisant les publicités et autres opérations de marketing.

¹⁷ Michel Serre, *Le tiers instruit*, François Bourin, 1991

› Enfin, d'autres mesures sociétales et culturelles contribuent à "dénormer" l'usage, à en changer la qualité dans le regard des publics concernés comme ce fut pour le cas en combattant le lien, fait par une célèbre marque de cigarette, entre le tabac et la sensation de liberté par l'utilisation de l'image d'un cow-boy !

› Pour être efficace, l'éducation préventive doit être portée par tous : professionnels de la prévention, familles, école, entourage, ... L'enjeu pour les familles est d'accompagner leur adolescent dans ses apprentissages, lui transmettre un ensemble de savoirs et de savoir-être dans son rapport au monde et aux autres, renforcer l'estime de soi, et le préparer peu à peu à la rencontre des "produits" pour faire en sorte qu'elle soit apaisée, maîtrisée et qu'elle apparaisse moins attrayante. Il ne s'agit bien évidemment pas de chercher à contrôler l'expérience transgressive, mais de donner à l'éducation tout son rôle dans cette rencontre étagée des substances et des expériences. L'expérience transgressive, qui reste un temps de construction de soi, dans sa dimension de rupture et de danger, bénéficiera, elle, des approches de réduction des risques qui en atténueront les effets et conséquences.

› Sur le terrain, les familles se montrent plus désespérées que démissionnaires. Désespérées, car elles perçoivent bien que si la loi n'hésite pas à les menacer de punition si elles n'éduquent pas correctement, mais cette même loi hésite à s'opposer à ce courant dominant de l'hyper accès et de l'hyper consommation qui capte l'attention de leurs enfants. Dans des cas extrêmes, ces familles n'auront parfois d'autre choix que de se replier sur elles-mêmes faute d'avoir trouvé des interlocuteurs attentifs, non intrusifs et non-jugeant. Pourtant, le plus souvent, elles sont demandeuses d'écoute, de soutien pour comprendre et envisager les stratégies éducatives à mettre en œuvre. Beaucoup ont les ressources nécessaires, l'envie, le souhait mais ne savent pas quelle voie emprunter. D'autres ont d'abord besoin d'accéder à ces ressources éducatives. Il s'agit pour les professionnels de les informer et de les accompagner pour les aider à construire, à leur manière, les réponses adaptées. Comme le souligne David Le Breton¹⁹, "*La liberté de parcourir un grand espace ne va jamais sans boussole*".

› Trois grands axes peuvent être proposés pour cette éducation préventive :

→ Fixer des règles d'accès, dans le temps et l'espace, aux premiers objets qui vont fonder l'expérience. La pro-

position de la règle du 3/6/9/12²⁰ du pédopsychiatre Serge Tisseron va dans ce sens. Déterminer des temps sans écran, des pièces sans ordinateur, sont des propositions à répéter. Nous pouvons aussi relayer les aides apportées par E-enfance, les dispositifs Net-écoute,...

→ Socialiser ces comportements, partager avec l'enfant son expérience, le plaisir pris dans un jeu sur l'ordinateur, une séance de surf sur Internet, des échanges avec ses amis sur Facebook n'est pas faire acte d'intrusion, mais bien de création de lien entre l'univers de l'enfant ou de l'adolescent et celui des adultes.

→ Valoriser les compétences acquises : dans ces premières expériences, l'enfant développe des savoir-faire, découvre des univers. Il faut savoir le reconnaître et le valoriser, quitte à en souligner les risques, et à en interdire certains usages.

Un continuum entre prévention et soins

› La massification et la diversification des conduites addictives incitent la prévention à ne pas limiter son message et son intervention aux publics n'ayant pas consommé de substances, dans ce que l'on a nommé traditionnellement la prévention universelle²¹. Depuis l'abandon de la posture d'éradication, la prévention développe des niveaux d'intervention différenciés et adaptés aux publics concernés, consommateurs ou pas.

› L'intervention précoce contribue à l'orientation des jeunes consommateurs vers des structures de soins dédiées lorsque cela est nécessaire. S'adressant à des publics consommateurs, elle est à l'intersection du soin et de la prévention intervenant dès les premières consommations dont elle s'attache à éviter la chronicisation. Cette approche pragmatique identifie les comportements de prise de risque des adolescents et des jeunes adultes pour leur ouvrir un espace de parole et de confrontation avec l'adulte. Ce continuum prévention/soins concerne aussi les familles qui utilisent les consultations dédiées aux jeunes consommateurs pour dire leur inquiétude, solliciter un appui des professionnels face à la conduite addictive, réelle ou supposée, de leur enfant. L'accompagnement de ces familles constitue le plus souvent une précieuse ressource pour l'évolution de chacun. Cette approche systémique considère l'adolescent ou le jeune adulte, en interaction avec ses parents, ses frères et sœurs, les dynamiques familiales éclairant les conduites individuelles.

¹⁹ Le Breton David, *Passions du risque, Métailié, 1991*

²⁰ Règle du 3-6-9-12 pour l'utilisation des écrans et des ordinateurs chez les enfants et les adolescents, Serge Tisseron

²¹ R.S. Gordon, 1982

› La réduction des risques, portée par les CSAPA et les CAARUD s'attache à limiter les conséquences des usages, à prévenir les dommages occasionnés par les consommations, à en maîtriser autant que possible les effets nuisibles. Pour les professionnels en charge de ces missions, être pragmatique, informer sur les risques mais aussi répondre aux besoins concrets des personnes, y compris en atténuant les effets négatifs des usages, n'est ni contradictoire avec l'éducation, ni incitatif. En milieu festif, cela passe, par exemple, par la présence d'animateurs formés, par distribution de documents et de matériel (préservatifs, éthylotest,...), par la mise en place de lieux pour se reposer comme des chill out²², par des initiatives pour raccompagner les jeunes en fin de soirée,... Comme l'intervention précoce, la réduction des risques se trouve à la croisée de la prévention et du soin, mais sur un autre versant.

› L'inscription de la prévention, comme une des composantes de l'accompagnement en addictologie est particulièrement justifiée. Elle participe à une volonté de proposer des actions qui se complètent, se renforcent, rendent les réponses cohérentes et plus proche des réalités sociétales et des besoins des personnes. Tout cela justifie pleinement qu'elle soit inscrite au titre des mis-

sions des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Les méthodes de la prévention

› La prévention est une démarche de proximité, proposant une approche plurielle et individualisée, au plus près des besoins des populations (jeunes, parents, professionnels, population générale,...) et de leurs contextes de vie. Elle associe les partenaires généralistes (enseignants, parents, travailleurs sociaux, médecins et, plus largement, tous les acteurs de la relation quotidienne avec les publics concernés) ainsi que les publics destinataires.

› La mise en œuvre d'actions de prévention nécessite le respect d'une méthodologie éprouvée et validée. Il s'agit d'analyser la demande, d'effectuer le diagnostic nécessaire sur le terrain, puis de préparer l'action et la réaliser. L'évaluation est une autre étape essentielle. Elle contribue au professionnalisme des actions et des acteurs, mettant à distance les impressions subjectives des uns et des autres, pour mesurer objectivement les résultats attendus. Elle se travaille tout au long du projet avec les partenaires et les personnes concernées.

²² Chill out : lieu qui permet de se reposer lors d'une soirée ou d'un festival



Travailler avec les familles et l'entourage

► Pour que ces actions soient efficaces et qu'elles répondent aux besoins des familles, nous devons les adapter en permanence, les rendre accessibles et proches des nouveaux modes de vies et d'éducation. Il ne s'agit pas de "faire à la place" ou de prodiguer "les bonnes recettes, les bons conseils" mais de soutenir sans juger, de transmettre des connaissances, d'être à l'écoute tout en reconnaissant et en s'appuyant sur les compétences, en un mot de mettre les familles et l'entourage au centre de la prévention. Malgré des moyens souvent limités, les professionnels du réseau de la Fédération Addiction sont nombreux à faire évoluer leur manière de travailler, à investir de nouveaux espaces éducatifs, à imaginer des dispositifs plus ouverts, plus accueillants, en s'appuyant et en capitalisant l'expérience acquise pour renforcer ce qui marche en laissant de côté ce qui est devenu moins

pertinent. La finalité ne doit pas être une réponse unique, normalisée, l'offre doit rester diversifiée afin de répondre plus efficacement aux familles et aux besoins qu'elles expriment, qu'il s'agisse d'une simple information, d'un espace d'écoute, d'échanges ou d'un accompagnement plus important.

► L'élaboration de ce guide et en particulier les rencontres en région avec les professionnels de la prévention ont permis de mieux identifier les principaux environnements dans lesquels ils travaillent avec les familles, d'observer les différentes actions qu'ils ont mis en œuvre et d'envisager les évolutions nécessaires pour améliorer l'efficacité des réponses. Pour chacun de ses environnements, un ou plusieurs exemples illustrent de manière concrète les actions mises en place.

- **LES ESPACES D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET DE PRISE EN CHARGE**
- **LES LIEUX DE VIE**
- **INSTITUTIONS ET FAMILLES**
- **NOUVELLES TECHNOLOGIES, NOUVEAUX TERRITOIRES**
- **LES PARTENAIRES**





LES ESPACES D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE ET DE PRISE EN CHARGE

- Si les jeunes doivent pouvoir bénéficier d'actions de prévention et trouver facilement de l'aide lorsqu'ils rencontrent une difficulté, il est important que les familles et l'entourage disposent aussi d'espaces dédiés, où elles peuvent être facilement reçues et écoutées, où elles peuvent trouver un soutien, rencontrer d'autres parents, se réinterroger sur leurs attitudes éducatives.
- Des structures adhérentes à la Fédération Addiction ont développé, souvent de manière empirique, des espaces spécifiques, propices à cet accueil et à cet accompagnement des familles. Il s'agit d'espaces plus ouverts, qui ne se focalisent pas sur la problématique "drogues et addictions", ce qui pour certaines familles pouvait être stigmatisant et représentait un frein. Selon le contexte local, les partenariats existants, les moyens humains mobilisables et les soutiens financiers obtenus, ces espaces dédiés peuvent se décliner en :
 - › services et/ou des lieux de prévention entièrement dédiés à l'accueil et au soutien des familles et de l'entourage,
 - › espaces plus généralistes dédiés à la prévention mais qui peuvent aussi accueillir des dispositifs complémentaires comme une consultation jeunes consommateurs par exemple,
 - › espaces aménagés pour accueillir jeunes et familles au sein du CSAPA, faute de disposer d'un lieu spécifique. Le plus souvent, ces espaces disposent d'une entrée distincte et/ou d'horaires d'accueil aménagés
 - › permanences chez certains partenaires qui travaillent avec les familles et l'entourage des jeunes (ex : maisons de quartier,...)
- L'élaboration du guide, nous a permis de rencontrer plusieurs structures qui, avec des approches différentes, ont développé des lieux propices à l'accueil et à l'accompagnement des familles et de l'entourage des jeunes. Afin d'illustrer comment ces professionnels travaillent dans ces espaces, nous vous proposons 2 exemples.

▶ **ARPEJ - Point Parents**

Service spécialisé du Cèdre Bleu, à Lille

▶ **LE ZINC**

Un nouvel espace de prévention proposé par l'association AMT Arc en Ciel, à Montpellier

ARPEJ - Point Parents



L'A.R.P.E.J est un service de l'association le Cèdre Bleu qui gère, sur le Nord-Pas de Calais, un centre thérapeutique résidentiel collectif, un service d'appartements thérapeutiques, des centres d'accueil et de soins ambulatoires (Lille, Armentières et Villeneuve d'Ascq), un centre d'accueil et d'entretien familial, un centre d'hébergement d'urgence de nuit pour usagers de drogues, un centre d'accueil, d'information et de prévention pour usagers de drogues et, depuis 2008, un service d'Aide aux Relations entre Parents Et Jeunes : ARPEJ – Point Parents.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

L'ARPEJ envisage la parentalité comme un processus, une construction qui s'inscrit dans la durée. Dans cette optique, elle a développé des espaces qui permettent aux familles de s'informer, d'être écoutées, de se sentir soutenues dans leurs difficultés, de prendre du recul, de réfléchir avec d'autres, d'évoluer dans leur façon de voir et de comprendre leur situation. L'aide apportée a pour finalité de favoriser le maintien de la relation entre le jeune et sa famille, d'aider les parents à accompagner leur enfant dans ses difficultés et son parcours, et de faciliter l'accès à une prise en charge adaptée lorsque les difficultés le nécessitent.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'accompagnement, centré sur la relation parents/enfants, peut être individuel ou collectif. Il ne s'agit pas de soin ou de prise en charge psychologique. Les conditions d'accès sont souples et ne sont pas limitées à une difficulté ou un public particulier. Les familles peuvent venir, seules ou à plusieurs, avec ou sans le jeune concerné. L'accompagnement peut être ponctuel ou s'inscrire dans la durée. L'ARPEJ propose différentes portes d'entrée et modalités d'accompagnement :

- › des entretiens individualisés,
- › des groupes parents internes,
- › des actions délocalisées au sein d'établissements scolaires, des soirées débat...

Elle est également un lieu ressources pour les professionnels en lien avec les familles (centres sociaux, PMI, UTPAS, ASE, accompagnement scolaire, maisons de quartier...).

L'accueil est assuré sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h, et jusqu'à 21h les lundis et jeudis.

LE LIEU

L'ARPEJ est situé dans un quartier résidentiel de Lille, facilement accessible en transport en commun. Son implantation, son agencement et sa décoration ont été choisis avec l'objectif de proposer un lieu discret, agréable et convivial mettant à l'aise les familles et facilitant les échanges. Le local dispose d'un accueil/documentation, d'une salle d'attente, d'un bureau et de trois grandes salles d'entretien aménagées dans un esprit de salon.

LES SERVICES

› L'accompagnement individualisé

Dès la mise en place du "Point Parents", l'ARPEJ a jugé indispensable de proposer des entretiens individuels et familiaux dans le cadre d'une confidentialité garantie. Ces entretiens permettent de :

- › dire en vue d'un soulagement et d'un soutien
- › sortir de l'isolement, de partager, de ne plus être seul avec ses difficultés
- › questionner pour s'informer et peut-être mieux comprendre
- › prendre du recul et d'appréhender autrement les situations

Public : Les entretiens individualisés s'adressent à l'entourage formulant une demande à propos d'un jeune, quel que soit l'âge et la nature des difficultés de ce dernier. Ils sont aussi destinés aux parents en recherche d'information et d'aide en rapport avec leur fonction parentale.

Le parent peut venir seul (cas le plus fréquent), en couple ou accompagné du jeune. La participation aux entretiens du jeune n'est pas posée comme un préalable ni comme un objectif.

Enjeux et contenu : L'enjeu de chaque accompagnement est d'abord d'établir une relation de confiance et d'ouvrir un espace où les personnes accompagnées se sentent entendues, respectées et soutenues.

Organisation : La durée des séances est en moyenne de 45 minutes. Les rencontres ont lieu uniquement sur rendez-vous. Les délais d'attente pour la première rencontre peuvent varier de une à deux semaines.

L'accompagnement individuel s'inscrit le plus souvent sur une durée de quelques mois mais il peut aussi être plus ponctuel (un ou deux entretiens) ou plus durable.

L'animation : Les entretiens sont conduits par un binôme de professionnels formés à l'accompagnement des familles. Cette organisation permet de croiser les regards sur la situation et de faciliter les échanges.

Outils utilisés : L'ARPEJ a construit des outils de recueil spécifiques (fiche contact, fiche famille, fiche enfant et fiche entretien,...). Chaque entretien donne lieu à la rédaction d'un compte rendu clinique et un questionnaire d'évaluation est envoyé en fin d'accompagnement aux personnes accueillies.

› Les groupes parents

L'ARPEJ propose des groupes parents dans le cadre de partenariats avec des collectivités locales, des écoles, des collèges et des professionnels en contact régulier avec les familles. Ces groupes permettent aux participants de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et accueillent certains parents qui n'auraient pas osé faire la démarche d'un entretien individuel ou qui se sentent plus à l'aise dans un cadre collectif.

Pour les participants, il ne s'agit pas de s'installer dans le cas particulier mais de pouvoir :

- › poser et énoncer ses préoccupations entre pairs
- › sortir de sa solitude et de sa culpabilité
- › (ré)introduire de la parole et du sens dans ses relations
- › analyser collectivement les problèmes énoncés en dehors de tout jugement
- › rechercher des pistes nouvelles pour comprendre et agir
- › soutenir chacun dans sa démarche
- › développer des liens et des solidarités

Au départ, le groupe est constitué selon un thème qui unit l'ensemble des participants (être parent d'un adolescent par exemple), puis il détermine les sujets sur lesquels il souhaite échanger. Les attentes initiales des participants sont hétérogènes, certains sont en difficultés, d'autres souhaitent juste échanger, avoir des informations, des conseils,...

Un groupe de parole spécifique est proposé aux parents de jeunes déjà engagés dans des consommations à risque ou problématiques, quel que soit l'âge et les produits consommés. Ces parents rencontrent au quotidien des situations complexes, ils partagent des questions qui leur sont propres et vivent des situations qui peuvent parfois effrayer ou sidérer. Ils trouvent donc difficilement leur place dans les groupes plus "généralistes".

Organisation : Les rencontres sont organisées dans un lieu fixe, pour des séances de 2 heures dont les dates sont programmées sur l'année et communiquées aux participants dès confirmation de leur inscription. La participation au groupe est gratuite.

Les groupes sont balisés par des règles que chaque participant s'engage à respecter : libre adhésion, anonymat, confidentialité, non-jugement, et respect du rythme et des possibilités de chacun, la confidentialité et le non-jugement, ponctualité et assiduité.

Nombre de participants : Les groupes sont limités à 10-12 personnes maximum.

Durée : Elle est fixée dès le départ, le plus souvent il s'agit d'un cycle d'une année.

Fréquence : La fréquence dépend du groupe et de ses objectifs, mais un trop long délai entre deux rencontres introduit une distance qui rend plus difficile la reprise de contact. En moyenne, les réunions ont lieu toutes les trois semaines/un mois.

Déroulement des rencontres : Elles sont animées selon une logique en trois temps :

- › l'expression libre, moment d'écoute pour les animateurs et de verbalisation pour les participants
- › la définition des problèmes pour passer d'un contenu vague à une définition concrète
- › le changement qui correspond à une transformation, à une évolution des modes d'appréhension et de compréhension

Outils utilisés : L'ARPEJ propose aux nouveaux participants :

- › un livret pédagogique ainsi qu'un document exposant les règles de fonctionnement
- › à chaque nouvelle rencontre, un compte rendu écrit de la rencontre précédente
- › en fin de cycle, une réunion de bilan et une fiche d'évaluation

L'animation des groupes : L'animation du groupe repose sur un binôme de professionnels. En effet, il est difficile, de suivre seul les communications verbales et non-verbales, de rester vigilant au contenu et à la dynamique générale du groupe, de relancer, soutenir, faire circuler la parole, de garantir la sécurité de chacun. D'autre part, même s'il ne s'agit pas de groupes de thérapie, il se joue suffisamment de choses pour ne pas être trop de deux pour préparer en amont, gérer dans le moment et analyser dans l'après les séances. La présence de deux personnes est aussi facilitateur de dialogue avec les intervenants.

Groupe de relaxation et de gestion du stress : L'ARPEJ a mis en place un groupe de relaxation et de gestion du stress. Il s'adresse spécifiquement à des personnes déjà accompagnées, le projet étant de permettre aux parents confrontés à des situations difficiles d'avoir un espace pour prendre soins d'eux, se détendre, expérimenter le bienfait des approches corporelles dans un cadre sécurisant et facilitateur. Le groupe est limité à 12 inscrits par cycle de 5 mois. Elles ont lieu tous les 15 jours, les

séances durent 1 heure. Le groupe est animé par une psychologue formée à différentes approches corporelles : Qi Gong, sophrologie et auto massage.

➤ Les entretiens téléphoniques

L'ARPEJ réalise aussi des entretiens téléphoniques. Il s'agit véritablement d'entretiens d'aide qui ne sont pas liés à la prise des rendez-vous. La durée est variable, souvent comprise entre 15 et 30 minutes mais peut être plus longue lorsque l'appel intervient dans un moment de crise.

Selon les cas, ces entretiens sont assurés par la personne chargée de l'accueil téléphonique, la responsable du service ou par l'un des professionnels de l'équipe.

Les appels peuvent concerner des personnes déjà accompagnées par le service ou de nouvelles personnes en demande d'une écoute et de conseils immédiats.

➤ Les actions collectives

En complément du point parents, l'ARPEJ propose des animations de soirée/débat en lien avec d'autres acteurs de prévention de la région et des actions en milieu scolaire visant à soutenir les parents.

L'ARPEJ EN QUELQUES CHIFFRES :

L'activité de l'ARPEJ connaît un fort développement depuis quelques années. En 2010 :

- plus de 1000 personnes (824 parents et/ou jeunes et 200 professionnels), ont pu bénéficier de l'action Point Parents
- 675 personnes ont bénéficié d'un accompagnement sur une ou plusieurs rencontres dans le cadre d'entretiens en face à face (475) ou d'un groupe de parents (200).
- 1816 entretiens d'accueil, d'information, de soutien et d'accompagnement ont été programmés auxquels s'ajoutent 410 entretiens d'aide par téléphone.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION :

L'ARPEJ dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée de 15 professionnels (6 ETP) diplômés du champ sanitaire et social et formés, au travail d'accompagnement des familles et à l'animation de groupe. Tous sont expérimentés et s'inscrivent dans différentes approches (analytique, systémique, approche rodgérienne,...).

LES PARTENAIRES

ARPEJ s'est constitué un large réseau de partenaires. Ils peuvent être prescripteurs, destinataires des personnes orientées et/ou bénéficiaires des actions proposées.

Elle travaille en particulier avec :

- des collectivités locales (municipalités, département du Nord, mairies de quartier,...)
- des institutions (équipes locales de la CAF, maisons des adolescents, maisons des citoyens, écoles et collèges, UTPAS...)
- des associations intervenant sur le champ de la parentalité (point informations familles de l'UDAF, association Lille Sud Insertion, association Temps Fort,...)
- des associations de soutien scolaire et le Dispositif de Réussite Educative de la ville de Lille
- des associations et des institutions implantées dans certains quartiers (halte-garderie, association d'accompagnement scolaire et de soutien à la parentalité, centre social, maison Arc en Ciel,...).

L'association participe aussi à la réflexion collective menée au sein d'un collectif d'associations intervenant dans le champ de la parentalité.

LES FINANCEURS

La question des financements est particulièrement sensible car le soutien à la parentalité ne bénéficie pas de ligne budgétaire identifiée, ce qui oblige le service à multiplier les demandes et fragilise l'activité.

L'ARPEJ n'est pas financé en tant que service, l'ensemble de l'activité repose donc sur des financements par action. Les principaux financeurs sont :

- l'Etat (DDCS dans le cadre des dispositifs PAEJ, ACSE, CUCS, REAAP et Réussite Éducative)
- le Conseil Général du Nord, (sur deux lignes distinctes et quatre actions)
- la ville de Lille (CLSPD et Délégation Parentalité)
- la CNAF dans le cadre des REAAP

CONTACT

Barbara Lilin - Responsable d'ARPEJ - Cadre de direction ARPEJ - Point Parents
14, rue Alfred de Musset 59800 Lille
Tél. : 03 20 93 21 21
Email : arpej@cedre-bleu.fr

LE ZINC



L'association AMT Arc en Ciel a été créée en 1978. Elle intervient sur l'ensemble du département de l'Hérault et regroupe un CSAPA à Montpellier, plusieurs permanences de proximité, dont une en maison d'arrêt, une consultation jeunes consommateurs répartie sur deux sites (dont une au Zinc), un service formation-prévention-conseil et un espace ressources : Le Zinc



L'ORGANISATION ET L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION

L'activité de prévention de l'association AMT Arc en Ciel est coordonnée depuis 2002 par un service spécifique qui compte aujourd'hui une équipe de 4 professionnels (3,5 ETP) dont 1 chef de service, 2 éducateurs spécialisés et une animatrice adjointe de prévention

Ce service propose des actions de prévention, des formations, du conseil à destination des acteurs techniques et politiques de la région et, depuis février 2010, un espace de prévention pour les jeunes, les familles et les professionnels.

LE ZINC

NAISSANCE DE L'INITIATIVE

Adossé au dispositif de soin, le secteur Prévention-Formation-Conseil en addictologie de AMT Arc en Ciel met en œuvre, depuis 2002, de nombreuses actions en direction de la jeunesse et des initiatives ciblées à l'attention des familles, des professionnels et des décideurs publics. Ces programmes se caractérisent par un indispensable travail de rapprochement avec les publics dans leur environnement (quartiers, communes, établissements scolaires, centres de formation d'apprentis et de jeunes en insertion, PJJ, espaces de loisirs,...), un "aller vers" dynamique auprès des institutions et des équipes de première ligne qui reste en phase avec les besoins et les évolutions du terrain.

Le cumul des expériences indique toutefois clairement qu'en matière de prévention des conduites addictives, si les demandes sont exponentielles et les opérateurs diversifiés, les réponses sont :

→ soit éclatées en une multitude d'interventions ponctuelles qui ne s'inscrivent pas, dans la majorité

des cas, dans la durée et ont peu d'impact sur les publics déjà engagés dans des conduites à risques ou de consommation

→ soit se traduisent par une orientation systématique vers les dispositifs ou les professionnels spécialisés (CSAPA, consultations psy....) ; celle-ci étant rarement opérante lorsqu'elle s'adresse à un public d'utilisateurs pour lequel consommer est une pratique banale faisant partie d'un mode de vie.

Par ailleurs, toute une partie de la jeunesse et de son entourage n'accède qu'occasionnellement, voire jamais, aux dispositifs qui leur sont, en principe, dédiés.

Enfin, il existe une forte demande de la part des acteurs de 1ère ligne (santé, jeunesse, éducation, sports et loisirs, justice, accompagnement social...), mais également des élus et des décideurs publics, de trouver un soutien, un conseil et une aide à la résolution de situations problématiques qu'ils peuvent rencontrer avec les publics (jeunes et familles) avec lesquels ils sont en lien. L'évolution des publics et des pratiques en matière de prévention ont incité les professionnels de l'association à imaginer puis à travailler à l'ouverture d'un lieu convivial, ouvert, et non stigmatisant afin de compléter et diversifier l'offre de prévention, de mieux répondre aux questionnements des jeunes et de soutenir leurs familles et leurs proches. L'objectif était de créer un espace permettant de valoriser les attitudes participatives et d'échanges par la mise à disposition, en libre accès, d'un ensemble diversifié de supports et d'animations faisant résonance aux codes culturels des publics cibles.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

L'association AMT Arc en Ciel a ouvert le ZINC en février 2010. L'objectif est de proposer :

- un lieu atypique dans le paysage traditionnel de la prévention pour s'informer, réfléchir, s'interroger et s'exprimer sur les drogues, l'alcool, les mondes numériques et, plus largement, sur les questions qui se posent à l'adolescence
- un lieu ouvert où jeunes, parents, professionnels peuvent facilement et sans contrainte trouver des informations actualisées, une qualité d'accueil et une écoute qualifiée
- un espace en mouvement avec des programmes thématiques, des animations et des rencontres publiques destinées à faciliter les échanges et

à éveiller la curiosité en créant de nouvelles formes de rencontre

- un sas d'accès aux ressources spécialisées où les publics peuvent facilement s'adresser aux professionnels présents pour animer le lieu, accueillir les visiteurs, les écouter, les orienter et, le cas échéant, faciliter leur accompagnement vers des services spécialisés
- un outil du secteur formation-prévention-conseil d'Arc en Ciel qui permet d'élargir et de prolonger les actions menées par l'association depuis plusieurs années en direction des jeunes, des familles, des professionnels et des décideurs publics

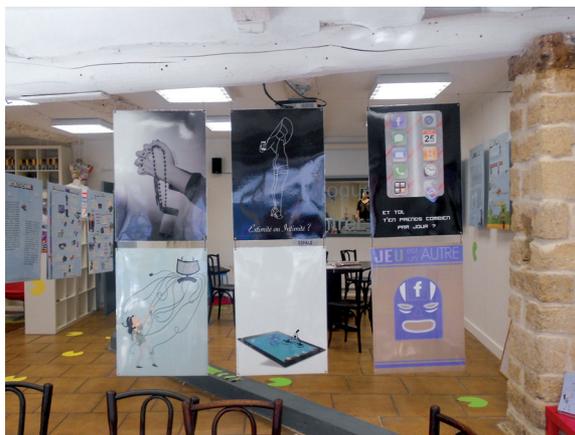
DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Zinc s'adresse aux adolescents et jeunes adultes, à leurs familles, et aux professionnels en lien avec ces jeunes. L'accueil est assuré, en accès libre ou sur rendez-vous, le lundi de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Les services sont assurés gratuitement.

Les grandes thématiques sont centrées sur :

- L'usage de drogues : produits licites (alcool, tabac) et illicites
- La sexualité, la grossesse, la contraception, la vie amoureuse, les tensions de genre, les identités sexuelles
- Les mondes numériques (Internet, jeux vidéo)
- Les marquages du corps (tatouage, piercing)

➤ Le lieu



Le local du Zinc

L'équipe a été particulièrement attentive à l'emplacement, au choix du local puis à sa décoration, l'objectif étant de proposer un lieu accessible, agréable et convivial. Le zinc est un ancien bar situé à proximité du cœur de Montpellier. On y accède facilement par les transports en commun (bus et tramway).

➤ Les services

L'information, l'orientation

Le Zinc met à disposition, en libre-service, des flyers, des brochures, des affiches, des moyens de prévention (préservatifs, bouchons d'oreille, éthylotests,...) ainsi que des adresses et des plaquettes de dispositifs spécialisés (prévention et soin) de la région. Les éducateurs et animateurs de prévention accueillent et guident les visiteurs ou répondent à leurs questions.

Les programmes thématiques



Affiches des expositions L'objet du désir et Écran total !

Expositions et rencontres publiques sont régulièrement organisées permettant de faire une focale sur un thème en le mettant en scène, en images et en débats afin de susciter la curiosité, développer l'accessibilité au lieu en créant de nouvelles formes de rencontres, renforcer le partenariat de proximité et inciter les jeunes et leur entourage à questionner leurs représentations et leurs pratiques tant sur le plan collectif qu'individuel.

À titre d'exemples :

➔ **L'objet du Désir** Juillet - Septembre 2011 en partenariat avec le **Mouvement Français du Planning Familial** (34). En écho aux représentations de la sexualité qui envahissent l'espace public, plus de quarante hommes et femmes de 19 à 79 ans se sont exprimés en proposant un objet qui symbolise la sexualité pour chacun d'eux. La question "Quel objet représente, pour vous, la sexualité ? Pourquoi ?" a ainsi permis de constituer un corpus d'une cinquantaine d'objets tous commentés.

➔ **Écran total ! Grandir à l'ère du numérique** Janvier-mars 2012 en partenariat avec le **Point Ecoute Parents Adolescents**, **Ipesaa école d'arts appliqués** et la **librairie Un jardin de livre** (Montpellier). Avec **Écran Total !** le Zinc propose aux visiteurs de questionner leurs usages des outils numériques et du cyberespace. Des expos inédites, des ateliers pour les parents, des rencontres publiques, pour porter un regard ludique et critique sur un monde bouleversé par les nouvelles technologies.

Les animations collectives

Le zinc propose des animations ludiques afin de faciliter le débat et aider à la réflexion. Ces animations s'appuient sur des outils de médiation diversifiés : Photomaton pour inventer ses propres messages de prévention, Sexo ado, bar des mirages, courts métrages, jeux de rôle, photolangages,... Chaque intervention dure en moyenne 2 heures. Un temps est ensuite consacré à la visite du lieu puis le public peut explorer plus en détail certains thèmes abordés en groupe ou être reçu en entretien individuel.

Une consultation jeunes consommateurs et familles

Un bureau dédié a été aménagé en retrait de l'espace collectif permet d'accueillir des personnes pour des entretiens individuels proposés avec ou sans rendez-vous. Ces entretiens, d'une durée moyenne de 1 heure sont assurés par des éducateurs spécialisés.

Les parents

Remobiliser, soutenir les parents, dans la mesure où ils sont les mieux placés pour connaître et résoudre leurs problèmes, constitue une vraie réponse à la crise de la parentalité. Au Zinc, la part des familles et des proches représente plus d'un tiers de la file active. A un rythme mensuel, de 18 à 20h, "L'atelier" ouvre le débat avec les parents sur leurs questions, leurs connaissances et leurs expériences.

LE ZINC EN QUELQUES CHIFFRES :

- 1000 personnes reçues chaque année dont 350 parents/familles/proches
- 6000 outils de prévention diffusés (flyers, affiches, brochures, préservatifs...)
- 100 personnes reçues en entretien individuel dont 30% de parents/familles

S'agissant des jeunes accueillis, on constate :

- › un équilibre du point de vue de la mixité (52% de garçons)
- › 99% ont moins de 25 ans et plus précisément 12,5% de - 15 ans, 68,5% de 15/18 ans et 18% de 18/25 ans.

Qu'elles soient individuelles ou en groupes (familles, amis...), 57% des entrées sont spontanées et 2011 montre un nombre croissant de personnes revenant plusieurs fois (entre 2 et 3 fois en moyenne) au cours de l'année. 30% des entrées sont issues d'orientations de la part de partenaires montrant une lisibilité grandissante des spécificités des services du Zinc sur le territoire. La moitié environ de ces entrées se traduit par des actions collectives programmées.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION :

L'équipe du Zinc est constituée d'une chef de service (1 ETP), d'une animatrice de prévention (1 ETP) et de deux éducateurs spécialisés (1,5 ETP).

LES PARTENAIRES

La création du Zinc a permis à l'association AMT-Arc en Ciel de renforcer et de créer de nouveaux partenariats, les partenaires l'utilisant comme un lieu ressources pour eux-mêmes et les publics avec lesquels ils sont en lien.

Les principaux partenaires sont :

La PJJ, les médecins du réseau, les assistantes sociales de secteurs, les juges, les professionnels des Itep et des Maisons d'Enfants, les chefs d'établissement, infirmières, AS, CPE de collèges et lycées, CFA, les associations du secteur médicosocial, les services jeunesse et CCAS des communes de l'agglomération de Montpellier, les dispositifs d'insertion et de formation...

LES FINANCEURS

En 2011, le projet Zinc bénéficie du soutien du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, du Conseil Général de l'Hérault, de la CAF et de la MILDT. Le secteur Prévention bénéficie du soutien de l'ARS et de la Fondation de France.

CONTACT

Nathalie Guez - Chef de service

Le Zinc / 23, boulevard Pasteur 34000 Montpellier

Tél. : 04 99 23 45 04

Email : lezinc@amtarcenciel.fr

Site : www.amtarcenciel.fr/zinc.php



La vitrine du Zinc



CSAPA/CAARUD, d'autres dispositifs accessibles aux familles et à l'entourage

De la prévention à l'intervention précoce

› Dans le réseau, l'intervention précoce est portée par le dispositif des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC). La plupart des CJC participent à la prévention et accueillent les familles et l'entourage des jeunes. Prévention et intervention précoce se complètent. rendant indispensable le lien entre les équipes en charge de ces deux champs. L'une vise à éduquer, à responsabiliser pour éviter les comportements à risques, l'autre touche le plus tôt possible les personnes qui s'exposent à des risques par des usages problématiques ou nocifs. Les deux permettent une gradation des interventions, de la délivrance de messages généraux de prévention à l'orientation vers un spécialiste en addictologie. La Fédération Addiction a produit un guide sur les Consultations Jeunes Consommateurs réalisé dans le cadre d'un partenariat MILT/DGS.

De la prévention au soin, un travail continu avec les familles

› Face aux conduites addictives, les familles peuvent être un facteur de protection et de changement. Elles sont un support supplémentaire de motivation, un lieu de resocialisation, elles soutiennent les approches thérapeutiques et jouent un rôle majeur dans la prévention de la rechute. Comme le souligne le docteur Jean Michel Delile²³ "l'intérêt des approches familiales dans la prise en charge globale n'est plus à démontrer et les professionnels adoptent souvent une démarche collaborative avec elles". Une revue des traitements²⁴ a d'ailleurs démontré que les thérapies familiales ambulatoires étaient supérieures à toute autre forme de thérapies ambulatoires pour des adolescents usagers de subs-

tances. Elles doivent être une composante de tout programme de traitement, selon des modalités adaptées : thérapie familiale, groupes multifamiliaux, groupes de parents... Quant à l'efficacité des réseaux de soutien aux familles, elle a également pu être largement établie²⁵.

› Parmi les personnes accompagnées par les CSAPA/CAARUD, certaines sont aussi des parents. Nous savons que les addictions parentales sont corrélées avec des comportements de négligence (plutôt que d'abus ou de violences)²⁶. Chez les enfants, l'addiction parentale se traduit souvent par un phénomène de "parentification", un ressentiment, un sentiment de honte, d'angoisse, de solitude, d'insécurité, de craintes intenses de séparation ou d'abandon. Les addictions parentales entraînent aussi des risques élevés d'addiction chez ces enfants. Il est donc important d'adopter, en plus du soin, une posture préventive et éducative, d'accompagner ces parents et de les soutenir dans leurs fonctions parentales. Il faut aussi aider ces jeunes, les écouter et les soutenir. Plusieurs professionnels, en particulier dans le milieu de l'alcoologie, ont développé des groupes de paroles destinés à les accompagner.

› Dans ces nouveaux dispositifs, liant prévention, intervention précoce, réduction des risques et soins, les familles sont désormais des acteurs importants.

› Pour les équipes, cela se traduit par des rencontres entre partenaires, des temps de travail et d'échanges ou chaque professionnel, avec son regard et son expertise, apporte à l'autre, participe à la construction d'une réponse globale, cohérente et complémentaire à la question des problématiques d'usage et d'addiction.

²³ Intervention sur le thème "familles et addictions : travailler avec les familles" lors des 4èmes journées de la Fédération Française d'Addictologie à Nîmes - 2011

²⁴ Williams & Chang, 2000, A comprehensive and comparative review of adolescent substance abuse treatment outcome, *Clin Psychol*

²⁵ Family support network for adolescent drug users, *Hamilton et al, 2001, NIDA*

²⁶ Egami et al., 1996

Groupe de paroles pour enfants et adolescents ayant un parent dépendant de l'alcool



L'association ALIA développe, depuis plusieurs années, deux groupes de paroles destinés aux jeunes dont l'un des parents présente une problématique alcoolique. Le premier groupe s'adresse aux adolescents à partir de 12 ans et le second, aux enfants à partir de 9 ans. Ils sont animés par la psychologue de l'équipe et un(e) stagiaire en fin de cursus universitaire de psychologie.

Leur mise en place répond à une réflexion autour de l'écoute des difficultés de ces jeunes exposés au quotidien à des situations mettant en jeu des sentiments forts (peur, honte, regret, tristesse,...) et parfois aux prises avec de véritables scènes de violence verbales, physiques et psychologiques.

Pour l'association, proposer à ces jeunes des espaces de parole, c'est leur permettre d'exprimer, en toute liberté, les difficultés du quotidien et de rencontrer d'autres jeunes dans la même situation afin de dédramatiser ce qu'ils pouvaient considérer comme unique. Les groupes permettent également à l'enfant, au-delà de la mise en mots des situations parfois complexes vécues dans les familles, une prise de distance vis à vis du parent consommateur et une possible reprise de la place qui est la sienne dans l'alliance envahissante qui le lie à l'autre parent. Ces groupes deviennent pour eux un lieu d'écoute, de compréhension et de découverte de solutions leur permettant une vie plus sereine.

CONTACT

Laurent Federkeil - Chef de service
Association Ligérienne d'Addictologie
1, rue de la Boétie 49000 Angers
Tel : 02 41 47 47 00
Email : laurent.federkeil@alia49.fr



LES LIEUX DE VIE

→ Proposer des actions dans des espaces d'accueil aux familles est important, mais pas suffisant. Les professionnels savent que certaines ne viennent pas spontanément, n'osent pas. Elles n'en ont pas moins besoin d'être écoutées et d'être informées. Il faut donc aller vers elles, au plus près de leurs lieux de vie pour créer et favoriser les conditions de la rencontre et du dialogue.

→ Dans le réseau, les initiatives en ce sens sont nombreuses, selon les territoires et les partenariats (centres sociaux, maisons des adolescents, PAEJ, communes, associations de quartier, associations communautaires, REAPP,...). Il s'agit de soutenir les initiatives locales tout en étant force de proposition, de s'appuyer sur les partenaires locaux et sur leur capacité à mobiliser les adultes et les familles d'un quartier, d'une communauté ou d'un village. Le CSAPA devient alors support, ressources. Il conseille, accompagne le partenaire et co-construit avec lui le projet. Les interventions auprès des familles se déclinent essentiellement autour de 4 grands axes qui peuvent être menées séparément ou venir se compléter dans le cadre d'un projet plus global :

→ l'organisation de **conférences-débats** pour informer, sensibiliser et échanger avec les familles d'un quartier, d'une commune,... Elles adoptent une approche positive et non-stigmatisante de la prévention, les thèmes proposés sont en général plus axés sur des conseils éducatifs que directement sur l'addiction ou les drogues (être parent d'un adolescent, la réussite scolaire, etc). Lorsque le partenariat local fonctionne, on note une forte participation des familles à ces conférences.

→ l'animation de **groupes de parole** qui permettent aux participants de se rencontrer, d'échanger leurs expériences, de sortir de leur isolement et de recréer du lien. Ces groupes se caractérisent souvent par un engagement dans la durée des participants, des objectifs définis collectivement, une approche basée sur l'échange, le respect et le non jugement. L'animation est assurée par des professionnels formés et expérimentés (seul ou en binôme).

→ la mobilisation et la formation **d'adultes relais**, volontaires pour devenir des acteurs de proximité auprès des jeunes et de leur famille sur les questions de prévention des conduites à risques. Ces adultes sont souvent des professionnels et des personnes déjà engagées dans la vie locale, soucieuses d'aller vers les autres et de maintenir du lien social. Les interventions de nos adhérents visent à :

- › leur enseigner les différents aspects des addictions, à leur apporter les connaissances de base, les méthodes et les savoir-faire qui leur permettront de contribuer efficacement aux actions de prévention
- › travailler avec eux sur le développement d'actions de proximité basées sur l'écoute, le dialogue, la négociation et l'accompagnement, en amont et en complément des professionnels de la prévention. Il est important toutefois que ces adultes-relais sachent passer le relais à un professionnel lorsqu'une personne rencontre des problèmes trop lourds.

→ l'organisation **d'évènements** culturels et festifs (concerts, expositions, ateliers ludiques,...) autour de l'adolescence et des conduites à risque. L'objectif est alors d'utiliser ces "outils" comme des occasions de rencontre, des supports à la discussion et à l'échange. Là encore, le travail en réseau et les partenaires locaux sont fondamentaux. Le plus souvent ces évènements sont d'ailleurs co-construits avec eux. Ils peuvent être animés soit par des professionnels de la prévention, soit par des partenaires et/ou des adultes relais formés pour l'occasion.

→ Parmi les professionnels rencontrés durant l'élaboration du guide, certains ont conçu des expositions/outils spécifiquement destinés aux parents et aux familles :

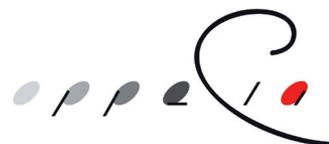
▶ **“Être parent aujourd’hui”**

De l'association Oppelia

▶ **Dédale de vie**

De l'association Le Pélican en partenariat avec la Mutualité Française

“ Être parent aujourd’hui ”



L'association Oppelia a réactualisé son exposition “ Être Parent Aujourd'hui ”, créée en 1998, afin qu'elle prenne en compte les évolutions sociétales et les nouvelles problématiques rencontrées par les familles. Cette actualisation, réalisée avec la participation de plusieurs partenaires, a permis de créer 9 nouveaux panneaux illustrant les étapes et les problématiques vécues par les parents, de la périnatalité à l'adolescence.

OBJECTIFS

Objectif général

→ permettre aux parents de réfléchir à leur positionnement

Objectifs spécifiques

- favoriser les rencontres entre les familles, les professionnels et les jeunes
- inscrire le projet dans une dynamique locale partenariale
- valoriser les parents dans leur rôle et leurs fonctions
- prévenir l'isolement des familles face à leurs difficultés

L'exposition ne constitue en aucun cas une finalité en soi.

PUBLICS CIBLES

L'exposition peut s'adresser à toutes les familles quelques soient les difficultés rencontrées. Elle part du principe que les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Ils ont des compétences des savoirs et des savoirs faire qu'il faut valoriser et solliciter.

Elle peut également être un support pour travailler de manière plus approfondie avec des professionnels et des partenaires à partir des représentations de chacun.

PRÉSENTATION

Les 9 panneaux sont dissociables et peuvent être présentés individuellement en fonction des objectifs visés.

L'exposition est toujours animée par des professionnels ressources du territoire.

L'accueil doit s'organiser de manière conviviale.

On peut utiliser l'exposition de différentes manières :

- par ordre chronologique : du lundi au dimanche
- par lieux : école, quartier, maison...
- par période : périnatalité, petite enfance, enfance, adolescence...
- par thématique : le vivre ensemble, la vie quotidienne, l'autorité parentale, le désir d'enfant, l'isolement, l'hygiène de vie, la disponibilité, la confiance, l'autonomie, l'image, les apprentissages...

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE D'UN PANNEAU



VIE QUOTIDIENNE ET RYTHMES DE VIE



Quelle situation retient le plus votre attention ?
Et pour vous, comment se passe le réveil ? Le moment du petit-déjeuner ? Le départ de la maison ?

ALIMENTATION DISPONIBILITÉ
Isolement Le temps Partage
Sommeil Dedans/Dehors Réveil
Horaires Équilibre
VIGILANCE Confiance

L'ANIMATION

L'exposition est l'occasion de travailler de manière plus approfondie avec les partenaires, les collègues à partir des représentations de chacun.

C'est un outil qui permet aux professionnels (au niveau local, régional...) de réfléchir ensemble sur le rôle qu'ils ont à jouer par rapport aux parents et à la façon dont ils peuvent articuler leur action.

La formation des professionnels impliqués sur le projet est un préalable indispensable à la mise en place et à l'animation de l'exposition.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} journée

- › Accueil
- › Présentation des participants
- › Réflexion sur sa place dans une animation collective
- › C'est quoi "Être Parent Aujourd'hui" ?
- › Repas
- › Jeu de loupe autour de l'exposition
- › Exposé sur les 3 axes de la parentalité
- › Bilan de la 1^{ère} journée

2^{ème} journée

- › Accueil
- › La question du cadre dans l'animation de groupe
- › Exploration de l'outil "Être Parent Aujourd'hui" à travers des thématiques
- › Repas
- › Mises en situation autour de l'exposition
- › Évaluation

LES PARTENAIRES/UTILISATEURS

L'exposition peut être utilisée dans de nombreux lieux et servir de support à différents types de projets (collèges, communes et collectivités territoriales, associations spécialisées ou non dans la prévention,...).

CONTACT

Corinne de France - Chef de service

Association Oppelia

Service de Prévention et d'Intervention Précoce

154, rue du vieux pont de Sèvres

92100 Boulogne Billancourt

Email : cdefrance@oppelia.fr

Site : www.oppelia.fr

Dédale de vie

EN PARTENARIAT AVEC LA MUTUALITÉ FRANÇAISE



UN FORT PARTENARIAT

Depuis de nombreuses années, un fort partenariat s'est construit entre Le Pélican, association spécialisée en addictologie, et la Mutualité Française Rhône Alpes, antenne de Savoie.

Ce partenariat, porté par une convention entre les deux organismes, s'est concrétisé par des actions communes dans le champ de la santé publique : accès aux soins des usagers de drogues, réduction des risques, prévention des maladies infectieuses, interventions auprès des saisonniers des stations du tourisme, prévention des conduites à risque et des addictions auprès des adolescents et de leurs familles,...

Dans ce champ de l'adolescence et des conduites à risque, plusieurs expositions ont été créées par un comité de pilotage savoyard réunissant des acteurs comme l'éducation nationale, les missions locales jeunes, les foyers de jeunes travailleurs, la protection judiciaire de la jeunesse, les services du Conseil Général, des associations d'éducation populaire,....

UN CONCEPT

La première exposition, réalisée en 1999, a porté sur l'adolescence et les conduites à risque, à partir de modules, à l'ambiance de bandes dessinées, représentant des scènes de la vie quotidienne, de la maison, de l'école, du quartier,.... Cette exposition, qui vient d'être actualisée, est demandée par des organismes intervenant auprès de la jeunesse (collèges, animateurs des contrats cantonaux de la jeunesse, maisons de quartier,....).

Quelques idées de base ont toujours prévalu aux travaux du comité de pilotage. D'abord, une volonté de ne pas stigmatiser une population en proposant une approche positive et fondée sur le dialogue et la communication... Ensuite, une attention à ne pas se focaliser sur les drogues mais à proposer une démarche qui intègre les addictions au sein des conduites à risque... Une priorité donnée à la formation des animateurs de l'exposition, obligatoirement des gens de terrain, en lien avec les publics jeunes à qui elle est destinée... Enfin, une conviction que la prévention se décline dans la durée et qu'elle ne saurait se résumer en une exposition, aussi pédagogique soit-elle.

Elles ont fait l'objet de financements des services de l'Etat et aussi des collectivités territoriales, fortement impliquées dans cette dynamique pédagogique et partenariale. DÉDALE DE VIE fait l'objet de plusieurs duplications au plan national.

DÉDALE FAMILLE

Le discours sur la famille est l'objet de débats chez beaucoup de concitoyens qui reprochent facilement à celle-ci tous les maux de la société : faiblesse éducative, absence d'autorité, familles recomposées,.... N'oublions pas que l'écrasante majorité des adolescents va bien, ce qui est en soi rassurant pour les parents, et que les modèles éducatifs ont fortement évolué, les rôles des enseignants comme des parents ayant subi, en quelques décennies, de véritables métamorphoses.

La famille est en évolution comme chacun des individus qui la composent. Partant de ce constat et reprenant les axes pédagogiques des précédentes expositions interactives, le comité de pilotage a créé DÉDALE FAMILLE en 2011.

La thématique retenue est celle des conduites à risque.

Le public visé est celui des parents et de tout adulte en charge d'un enfant ou d'un adolescent dans un cadre familial.

L'objectif général est de mobiliser les parents comme acteurs de la prévention des conduites à risque et des addictions au sein des familles.

Les objectifs opérationnels sont de permettre aux parents de renforcer leurs compétences éducatives et de favoriser les solidarités et les échanges.

L'exposition se présente sous la forme de cinq modules :

- deux panneaux représentent un appartement avec vue sur différentes pièces de vie et sur plusieurs familles d'un immeuble, à différents moments de la journée
- deux panneaux représentent des lieux extérieurs à la famille (écoles, rue...)
- un panneau vierge peut recevoir soit des images projetées à l'aide d'un vidéo projecteur, soit des images en format papier

Les animations sont assurées par des membres du comité de pilotage et des professionnels de l'éducation et de la famille.

Chaque animation dure de 30 à 45 minutes et concerne des groupes 15 personnes au maximum.

Un guide méthodologique et une évaluation accompagnent chaque exposition.

CONTACT

Denis Manigand

LE PÉLICAN PREVENTIONS

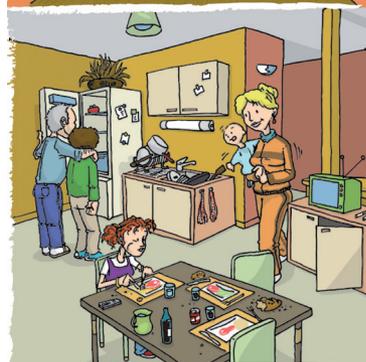
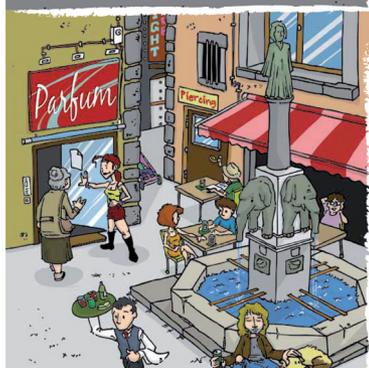
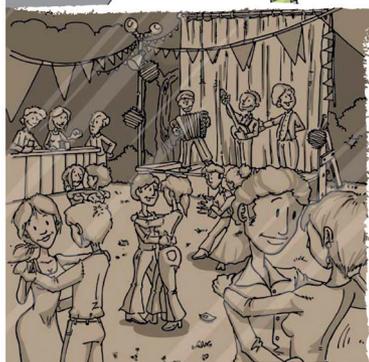
383, quai des Allobroges 73000 Chambéry

Tél. : 04 79 75 62 26

Site : www.dedaledevie.fr



Dédale famille



Dédale famille

→ Dans le réseau, plusieurs structures ont développé des actions de proximité en s'appuyant sur des adultes relais :

► Comité de prévention des conduites à risques et des addictions

Comité de prévention des conduites à risques et des addictions



Accueil Info Drogues et Addiction (AIDeA) 11 gère sur le département de l'Aude un CSAPA, un CAARUD, un service d'appartements thérapeutiques, une consultation jeunes consommateurs et un service de prévention. L'association est installée à Carcassonne et dispose d'une antenne à Narbonne. L'équipe est constituée de 12 professionnels dont 1 directrice, 1 infirmier, 2 médecins, 3 personnels administratifs, 2 psychologues et 3 travailleurs sociaux. Le service prévention est animé par 2 professionnels.

NAISSANCE DE L'INITIATIVE

En septembre 2009, AIDeA 11 a été contactée par les élus de la commune de Cuxac d'Aude afin de réaliser une action d'information auprès des habitants sur les risques liés à la consommation de substances psychoactives. Une première rencontre de travail a permis d'élargir la demande initiale pour ne pas se limiter à une action ponctuelle mais mettre en œuvre une intervention de fond, inscrite dans la durée et dans laquelle les habitants de la commune puissent s'impliquer. Le projet prévoyait donc d'informer et de sensibiliser les habitants sur les addictions et les conduites à risques puis de les aider à mettre en place une politique de prévention pour la commune en s'appuyant sur un groupe d'adultes relais, formés et volontaires.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

Les actions d'information ponctuelles sur les conduites à risques et les addictions s'avèrent souvent insuffisantes et ne touchent qu'une petite partie des publics, passant inaperçues auprès de la majorité des habitants et des élus. Dans ce projet, l'objectif était donc de proposer une action qui permette :

- d'informer, de sensibiliser, de faire prendre conscience et de responsabiliser les habitants et les élus
- de renforcer la cohésion et de permettre un maillage entre les différents responsables, partenaires et acteurs de la commune autour des questions de prévention
- d'inscrire la mobilisation autour de la prévention dans la durée et d'optimiser son impact
- de s'appuyer sur des personnes ressources (familles, élus, commerçants, responsables de clubs sportifs,...) pour relayer cette prévention

L'un des enjeux était de réussir à mobiliser des adultes de la commune pour qu'ils s'impliquent dans le cadre d'un comité de prévention chargé de définir les grandes priorités de la commune en matière de prévention puis d'organiser les actions en lien avec AIDeA 11.

► L'action s'est organisée en deux temps :

① La sensibilisation de personnes ressources puis la définition d'une politique de prévention

Dès le début de l'action, une quarantaine d'habitants de la commune (parents et familles, professionnels socio-éducatifs, adultes et élus), tous volontaires, ont participé à une réunion organisée par AIDeA 11 afin de les informer sur les conduites à risques et les addictions. A l'issue de cette première rencontre, 15 personnes ont accepté de poursuivre leur implication dans le cadre d'un comité de prévention chargé de définir puis de mettre en œuvre des actions de prévention sur la commune.

Les membres de ce comité de prévention ont ensuite suivi 5 réunions de sensibilisation plus complètes sur les thématiques de l'adolescence, des conduites à risques et des addictions. Lors de ces réunions, ils ont aussi été informés des dispositifs de prise en charge spécifiques qui existent sur le territoire.

Une 6^{ème} rencontre a permis ensuite d'aider les membres du comité à faire un état des lieux de l'offre et des besoins de la commune en matière de prévention puis à définir les grandes priorités et les actions à mettre en œuvre en lien avec les élus.

La composition du comité de prévention : 15 personnes volontaires issues de la commune (1 infirmière, 1 institutrice, 1 policier, des parents et des élus).

② Mise en œuvre des actions de prévention

Dans un second temps, il s'agissait d'organiser les actions de prévention définies par le comité puis validées par les élus. L'objectif était de s'appuyer sur les membres du comité pour porter ces actions en lien avec AIDeA 11.

Plusieurs actions ciblées ont ainsi été mises en place :

- 1 rencontre/débat, à partir d'une vidéo, avec les jeunes fréquentant la maison des jeunes.
- 1 rencontre avec des parents d'élèves des classes de CM2, afin de les soutenir dans le passage en 6ème de leur enfant et les sensibiliser aux différents comportements à risques auxquels ils seront confrontés.
- Plusieurs journées de sensibilisation auprès des éducateurs sportifs de la commune puis directement auprès des jeunes pratiquant une activité sportive (club de foot, ...)
- 1 stand de prévention co-animé par les membres du comité et l'éducatrice prévention d'AIDeA 11 à l'occasion de divers événements organisés par la commune (forum des associations, kermesse,...)

➤ Le lieu

L'action, initiée par des élus, s'adressait aux habitants de la commune de Cuxac d'Aude (4 280 habitants) située près du littoral.

➤ Durée

Le projet était programmé sur 24 mois.

➤ L'équipe d'animation

L'action a été portée par une éducatrice prévention d'AIDeA 11 en partenariat avec un chargé de prévention de l'ANPAA 11. Le projet reposait aussi sur l'implication des adultes et des élus de la commune. En effet, un projet similaire mené dans une commune voisine quelques mois plus tôt a permis de mettre en exergue l'importance de leur mobilisation et de leur participation. Il était donc indispensable qu'ils s'impliquent et qu'ils soient présents lors des rencontres du comité de prévention.

Tout au long du projet, le comité de prévention a été un lieu privilégié d'échanges entre les adultes et les élus qui y ont participé. En plus des actions de prévention mises en place, cela a permis de faire évoluer de manière concrète certains points d'organisation de la commune en faveur des jeunes (élargissement des plages d'ouverture de l'espace jeunes...).

LES FINANCEURS:

Le projet a été soutenu par la commune de Cuxac d'Aude et par la MILDT.

LES PARTENAIRES :

AIDeA 11 a co-animé ses interventions avec l'ANPAA 11.

Les membres du comité de prévention ont été informés des lieux ressources et des dispositifs de prise en charge implantés sur leur territoire. Par la suite, plusieurs personnes ont été orientées vers ces dispositifs dont 4 à la consultation jeunes consommateurs d'AIDeA 11.

CONTACT

AIDeA 11
4, rue de la République 1 1000 Carcassonne
Tél : 04 68 11 92 92
Email : contact@aidea11.com

L'école

→ Historiquement, la prévention est très liée à l'institution scolaire au sein de laquelle elle s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la santé tout au long du cursus scolaire et intégrée dans les programmes dès l'école primaire. Les interventions en milieu scolaire représentent donc une part importante de l'activité de prévention des professionnels. Il s'agit de développer chez l'élève des compétences psychosociales lui permettant de faire des choix éclairés et responsables, pour lui-même comme vis-à-vis d'autrui et de son environnement. La plupart des interventions sont réalisées sous forme de :

- › séances d'information ponctuelles qui s'échelonnent tout au long de la scolarité du jeune, de la primaire à la terminale, et parfois même, à l'université
- › projets pédagogiques menés durant tout ou partie de l'année scolaire avec une ou plusieurs classes d'un établissement (pièces de théâtre, groupes de parole, etc)
- › séances de formation, d'information et de sensibilisation des équipes pédagogiques (enseignants, infirmières, parents d'élèves, etc)
- › mise en place de permanences en direction des jeunes consommateurs et autres élèves en difficulté

→ Lors d'une action avec un établissement scolaire, les professionnels insistent sur le rôle déterminant des familles et demandent à ce qu'il y ait a minima une rencontre de prévue avec elles, souvent sous la forme d'une conférence-débat. Organisée autour d'un thème qui n'est pas toujours directement lié à la question des addictions et qui "positive" la prévention (la réussite scolaire, être parents d'un adolescent,...), son objectif est de donner des informations pour aider à sortir des représentations, de susciter le débat, de répondre aux questions, d'apporter des conseils pratiques et surtout, d'être identifié comme des personnes ressources tant pour les jeunes que pour les familles. Selon les lieux et les modalités d'intervention, la mobilisation des familles est très variable. Cette difficulté à mobiliser les familles n'est pas sans interpeller les professionnels pourtant confrontés à des familles concernées par la question des addictions mais difficilement mobilisables au sein de l'espace scolaire. Certains, parfois inspirés par des programmes étrangers, ont développé de nouvelles formes d'actions qui s'appuient en partie sur des adultes-relais et les familles.

▶ **PRISME : programme de prévention scolaire et communautaire**

Porté par le réseau Oté

▶ **Groupe de soutien à la parentalité**

Animé par l'association Oppélia

PRISME : programme de prévention scolaire et communautaire



L'association Réseau-ville/hôpital 974 d'Ouverture Thérapeutique et Éducative (Réseau Oté) s'est constituée en 1996 autour de professionnels des champs de la santé, du social, de la justice et des forces de l'ordre inquiets devant l'évolution du phénomène de consommation de drogues à la Réunion. Le Réseau Oté ! est implanté à Saint Paul où il gère un CAARUD et un CSST. L'équipe est constituée d'une dizaine de professionnels dont 3 animateurs de prévention. L'association gère aussi une consultation jeunes consommateurs (CJC).

NAISSANCE DE L'INITIATIVE

À la fin des années 90, la consommation de drogues licites et illicites était de plus en plus importante et précoce sur l'île de la Réunion et leur accès de plus en plus facile. Les approches classiques de prévention, basées sur l'abstinence, l'interdit et la répression n'étaient plus adaptées à ce nouveau contexte et ne satisfaisaient plus les acteurs en lien avec les jeunes.

Élaboré à partir de données scientifiques valides et universelles, PRISME est un programme de prévention des addictions mis en pratique au Québec dès 1986 par l'Association Québécoise de Gestion Expérientielle (AQGE). Il tient compte de la dimension systémique du phénomène d'addiction et constitue l'application de la gestion expérientielle au domaine de la prévention des addictions. Il prévoit la mise en place d'interventions préventives à la fois souples et coordonnées pour un changement à long terme des habitudes de vie des communautés impliquées, en fonction de leurs propres critères d'évaluation.

C'est à partir de 1999 que la Ville du Port puis le réseau Oté ! ont décidé d'adapter ce programme et de le mettre en œuvre sur l'île de la Réunion.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

La programme PRISME s'appuie sur des acteurs de proximité (parents, enseignants, infirmières scolaires, médiateurs sociaux...) qui, après avoir été formés, sont associés à l'animation d'ateliers de prévention en milieu scolaire, dans les communautés et auprès des principaux partenaires institutionnels.

> Les interventions dans les établissements scolaires

PRISME prévoit des interventions sous forme d'ateliers, répartis sur l'année scolaire.

En 6^{ème}, 5 ateliers de 2h animés par les intervenants bénévoles (parents,...) :

- > **Atelier 1** : l'objectif est d'acquérir une meilleure compréhension du corps humain (organes, sens, émotions) en relation avec les addictions.
- > **Atelier 2** : l'objectif est d'informer les jeunes sur les réactions physiologiques occasionnées par les drogues (avec la participation de l'infirmière scolaire).
- > **Atelier 3** : l'objectif est de démontrer la difficulté de dire non et doter les jeunes de moyens pour y arriver ; de présenter les aspects judiciaires que l'usage des drogues peut entraîner (avec la participation d'un gendarme).
- > **Atelier 4** : l'objectif est de démontrer l'influence de la publicité, la stratégie et les motivations impliquées dans le processus de vente (les parents d'élèves sont invités à participer à cet atelier).
- > **Atelier 5** : l'objectif est de démontrer l'importance et la complexité des émotions et d'introduire l'écoute active minimale comme moyen de s'entraider entre pairs.

En 4^{ème} et 3^{ème}, 3 ateliers de 2h, animés par le coordonnateur et les parents expérimentés :

- > **Atelier 1** : l'objectif est de donner toutes les informations utiles sur les drogues et leurs effets, celles qui viennent de l'extérieur du corps et celles qui sont fabriquées par le cerveau ; proposer une introduction aux notions de plaisir et de douleur.
- > **Atelier 2** : l'objectif est d'aborder plus en détail la notion de dépendance et de souffrance.
- > **Atelier 3** : l'objectif est d'échanger sur la gestion des expériences, d'aborder la notion de plaisir, d'en montrer la mécanique biologique et de faire le lien entre plaisir, douleur et souffrance.

› L'animation

PRISME repose essentiellement sur la mobilisation d'acteurs de proximité qu'ils soient professionnels ou bénévoles (parents, enseignants, infirmières scolaires, médiateurs sociaux...).

Le réseau Oté :

- forme à l'animation des ateliers les intervenants (parents et bénévoles)
- organise et coordonne les interventions
- propose des références, un soutien, une aide et un support dans une action collective
- favorise le lien entre l'ensemble des acteurs : élèves, familles, école, communauté

Des coordinateurs locaux

La mise en place et le suivi des interventions sont assurés par des personnes formées au rôle de coordonnateur de prévention et supervisés par deux conseillères pédagogiques du Réseau Oté!. Ces coordinateurs sont, pour la plupart, des professionnels spécialement recrutés par le réseau Oté!, des infirmières/médecins scolaires, et des assistantes sociales. Quelques années après la mise en place du programme, certains parents formés et très expérimentés sont devenus coordinateurs.

Un réseau de bénévoles intervenants

Chaque coordinateur a en charge un réseau de bénévoles chargés d'animer ou de co-animer les ateliers de prévention. Il s'agit souvent de parents d'élèves recrutés dans les établissements scolaires lors d'animations, de forums d'information, de réunions de rentrées,... Ces bénévoles sont identifiés dans les établissements où ils interviennent comme des personnes-ressources en matière de prévention des addictions. Ils le sont également au sein de leur quartier et/ou de leur communauté.

La plupart s'engagent dans la durée (certains s'étant impliqués plus de 6 ans).

› La formation des bénévoles intervenants

Avant d'intervenir, les bénévoles sont formés durant 5 ou 6 demi-journées (selon leur niveau scolaire, leur aptitude à prendre des notes, à comprendre et à intégrer les notions de base). Cette formation leur permet d'acquérir les connaissances de base en matière d'addiction, de connaître l'historique ainsi que les différentes méthodes de prévention et de prise en charge et de recevoir une sensibilisation à la gestion expérimentielle.

Ensuite chaque atelier est enseigné aux parents, puis réalisé en leur présence. Après une période d'observation, ils le co-animent avec leur coordinateur ou avec un autre parent expérimenté. Enfin, lorsqu'ils ont suffisamment d'expérience et d'aisance, ils l'animent seul mais

restent supervisés durant quelques ateliers avant d'être autonome (même si des parents bénévoles interviennent souvent avec eux dans la classe pour rendre l'animation plus vivante et plus facile).

Pour les 3 ateliers de 4ème, on procède de la même façon mais ce sont exclusivement des parents expérimentés (au moins 2 années de pratique) qui réalisent les 3 séances prévues car certains jeunes posent des questions plus techniques qui risqueraient de mettre les intervenants en difficulté.

Lorsqu'un parent bénévole ne connaît pas la réponse à une question d'élève, il se renseigne et donne une réponse lors de l'atelier suivant après avoir obtenu l'information auprès de son coordinateur ou de l'équipe du Réseau Oté!.

Chaque année, il est nécessaire de former de nouveaux parents bénévoles pour palier au turn over.

Une culture commune

La formation de l'ensemble des intervenants (parents, personnel Education Nationale et travailleurs sociaux...), les interventions en milieu scolaire, communautaire et institutionnel, permettent de développer, auprès d'un public large et diversifié, une culture commune de prévention des addictions.

› Les publics cibles

PRISME est déployé à grande échelle sur une large partie du département de la Réunion. Il concerne :

- › les élèves de 6^{ème}, de 4^{ème} et de 3^{ème}
- › les familles
- › les professionnels et les institutionnels

LE PROGRAMME PRISME EN QUELQUES CHIFFRES

Le programme PRISME a été mis en place sur l'île de la Réunion à partir de 1999 et s'est poursuivi jusqu'en 2008. En effet, à cette date, la MILDT a décidé de ne plus valider cet outil.

Sa mise en œuvre reposait sur :

- 1 formateur et directeur pédagogique (Jean François Guignard)
- 1 coordonnatrice administrative salariée du Réseau Oté!
- 2 conseillères pédagogiques salariées du Réseau Oté!
- 2 adultes relais salariés du Réseau Oté!
- 24 coordonnateurs et 91 parents bénévoles, tous indépendants du Réseau Oté!

Il a concerné 25 collèges (soit environ 50% des collèges de l'île) et a permis d'intervenir auprès de 6389 élèves.

OUTILS :

Un guide de formation à destination des parents/bénévoles lors des séances de formation initiale

Un cahier de l'élève était distribué aux élèves ayant participé aux ateliers. Il reprenait les éléments essentiels de ces ateliers.

Evaluation : En 2007, le programme prisme a fait l'objet d'une évaluation par un cabinet privé. Malgré quelques préconisations d'ajustements, cette évaluation a confirmé l'intérêt du dispositif.

LES FINANCEURS:

Plusieurs financeurs ont soutenu la mise en œuvre et le fonctionnement du programme PRISME :

- › Le Groupement Régional de Santé Publique de la Réunion (GRSP)
- › Le Conseil Général de la Réunion,
- › La CNASEA,
- › La DRASS,
- › Les communes du Port et de Saint Paul
- › La MILDT

LES PARTENAIRES :

- › La maison des associations de la ville du Port
- › L'éducation nationale – Le rectorat de la Réunion avait donné son agrément à la mise en place du projet PRISME
- › La Mairie du Tampon

CONTACT

Jean François Guignard

Réseau OTE !

316, rue Saint-Louis 97460 SAINT PAUL

Tél. : 02 62 45 19 26

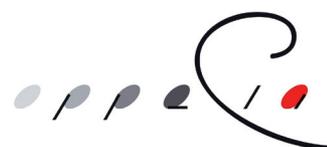
Fax : 02 62 45 19 26

Email : reseau.ote@wanadoo.fr

→ Toujours dans ce souci “d’aller vers”, d’autres formes de partenariats et d’interventions se sont développées avec les institutions, en particulier avec la justice. Ces actions restent cependant liées à un contexte, une rencontre, un partenaire spécifique. Bien qu’elles ne soient reproductibles que dans des contextes “favorables” et “ouverts”, elles soulignent la volonté et la capacité du réseau à inventer de nouvelles formes de réponses pour soutenir les familles.

Groupe de soutien à la parentalité

EN PARTENARIAT AVEC LE TRIBUNAL DE NANTERRE



L’association OPPELIA regroupe 7 établissements médico-sociaux en addictologie ainsi qu’un service “prévention et intervention précoce”. En matière de prévention, l’association se donne comme objectif général de développer des interventions préventives, notamment des actions de prévention primaire, d’intervention précoce et de réduction des risques auprès des jeunes et des adultes et en particulier auprès de ceux qui sont le plus en difficulté. Le service de “prévention et d’intervention précoce” s’appuie sur des principes qui s’inscrivent dans une approche globale de la santé où prévention et soins sont étroitement liés. 14 professionnels (12 ETP) travaillent au sein de ce service qui intervient à l’échelle de la région Ile-de-France, et plus particulièrement sur 3 départements : Hauts-de-Seine, Essonne, et Yvelines.

NAISSANCE DE L’INITIATIVE

Le tribunal de Nanterre, et plus particulièrement le Parquet des Mineurs, a l’obligation de mettre en place des stages en direction des parents dans le cadre de la loi de la Prévention de La Délinquance des Mineurs. Pour le Substitut du Procureur, la mise en œuvre de ces stages ne doit pas se limiter à un simple rappel à la loi, mais doit aussi permettre un véritable travail d’accompagnement et de soutien à la parentalité pour des parents vivant des événements familiaux difficiles. Il a donc fait appel au service de prévention d’OPPELIA qui, avant de s’engager, s’est assuré que dans ce contexte particulier, l’association conserve son autonomie et soit libre d’intervenir selon ses méthodes de travail et les valeurs qu’elle porte.

A l’issue d’un travail préalable qui a permis de discuter des objectifs, du contenu, des modalités pratiques et de la place de chacun, le substitut du Procureur a rédigé une convention engageant les deux parties et faisant apparaître leur autonomie.

La confiance réciproque était un préalable et une garantie pour le bon déroulement des stages.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

Pour Oppelia, les parents sont les premiers éducateurs de l’enfant. Ils ont des compétences, des savoirs et des savoir-faire qu’il faut valoriser et solliciter dans une démarche de co-éducation.

Le respect mutuel et le non-jugement sont les fondements de toutes ses interventions.

Tels qu’ils ont été inscrits dans la loi, ces stages de soutien à la parentalité ont pour finalité de lutter contre la délinquance des mineurs, dès lors qu’elle apparaît comme une conséquence de carences familiales graves. L’intervention d’Oppelia permet d’aller au-delà en intervenant auprès des parents pour les faire réfléchir sur leurs fonctions éducatives, favoriser les échanges d’expériences, confronter les pratiques, renforcer les compétences parentales, et apporter un soutien éducatif sur un temps limité et dans un cadre légal bien défini. Cela permet aussi de mieux identifier les lieux et les structures ressources de proximité que les parents pourront solliciter à l’issue du stage.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

> Les publics

Le substitut du Procureur a décidé de cibler des parents qui pourraient bénéficier de ce type de stage ; en effet il a semblé pertinent de ne retenir que les parents auteurs d'une négligence grave ayant amené à la mise en péril de leur enfant mineur, et non pas les parents de mineurs primo-délinquants de très jeune âge, ou les parents réticents à toutes mesures éducatives, ou encore les parents qui tirent profit de l'activité délictueuse de leur enfant.

Ce choix a permis aux parents de se réunir autour d'un objet commun ; ceci afin qu'ils puissent, ensemble, réfléchir à leur positionnement en tant que parent et aux difficultés qu'ils rencontrent et aux ressources qu'ils peuvent trouver.

Il s'agit d'une alternative à une poursuite pénale, complémentaire aux procédures d'assistance éducative. Le cas échéant, les stages sont ordonnés par le parquet dans le cadre d'une décision de classement sans suite conditionnelle et sont réservés aux parents qui n'avaient jamais été entendus par la police ou la justice.

Pour chaque stage, un groupe de 5 à 10 personnes est constitué. La diversité des situations et des origines socioculturelles des parents, l'âge de leurs enfants, et la mixité du groupe (homme/femme) participe à la richesse des échanges.

> Déroulement

L'association Oppelia est l'organisatrice des stages mais les parents sont convoqués directement par le Parquet de Nanterre. Ils ont la possibilité de venir accompagné du second parent ou du beau-parent.

Les stages se déroulent à l'extérieur du tribunal, dans des locaux choisis par Oppelia.

Ils sont organisés autour de 3 rencontres de 2H30 réparties sur 3 semaines consécutives. Ce rythme permet ne pas perdre la dynamique initiée.

Le contenu des rencontres (objectifs, outils,...) est librement défini par l'association. Des outils d'animation collective sont utilisés (du type "être parent aujourd'hui" ou le jeu "paroles de parents") afin de favoriser la prise de paroles, et de permettre de prendre de la distance vis-à-vis d'une situation.

> L'animation des rencontres

La première séance est introduite par le substitut des mineurs qui présente le cadre pénal de la mesure. Cela permet aux stagiaires d'exprimer leur incompréhension, voire leur colère. Les évaluations des participants témoignent de l'importance de cette rencontre avec un représentant de la justice. Ce temps est essentiel et participe

largement à l'implication des stagiaires dans les échanges. Afin d'éviter toute confusion, cette introduction est réalisée en dehors de la présence des deux animateurs de l'association Oppelia.

Toutes les rencontres sont ensuite co-animées par deux professionnels du service prévention d'Oppelia dont une psychologue. Cette co-animation facilite les échanges, permet de rester vigilant au contenu, d'améliorer la dynamique, et de faire circuler la parole. De plus, cela facilite la préparation en amont, et l'analyse après les séances.

L'équipe de professionnels qui intervient lors de ces stages est expérimentée, tant en matière d'animation de groupe que d'accompagnement des familles. Confidentialité, respect, écoute et non-jugement sont posés comme cadre de leurs interventions.

> L'évaluation

Les premières évaluations montrent que malgré le contexte initial, les parents ont pris du plaisir à échanger et à réfléchir ensemble. Pour chacun d'entre eux cette première expérience de groupe de parole est intéressante, certains souhaitent même la réitérer dans un autre cadre. Il existe une grande bienveillance et beaucoup d'empathie entre les parents, chacun étant désireux d'entendre l'avis de l'autre et de comprendre sa situation.

LES PARTENAIRES

Oppelia travaille avec de nombreux professionnels qui proposent des actions de soutien à la parentalité sur le territoire des Hauts de Seine. Lors du stage, une partie de la troisième rencontre est consacrée à l'identification de ces lieux et de ces personnes ressources, qu'il s'agisse de professionnels du champ du social, du médico-social ou du sanitaire (Point Ecoute Parents, PMI, CMP,...).

Dans le cas où le stage met en exergue le besoin d'un accompagnement éducatif individuel, l'association peut aussi orienter les parents vers une procédure d'assistance éducative en lien avec le Parquet.

LES FINANCEURS

Cette action a été financée en 2011 par le Conseil Régional d'Ile de France

CONTACT

Corinne Defrance - Chef de service
Association Oppelia
Service de Prévention et d'Intervention Précoce
154, rue du vieux pont de Sèvres
92100 Boulogne Billancourt
Email : cdefrance@oppelia.fr
Site : www.oppelia.fr



NOUVELLES TECHNOLOGIES, NOUVEAUX TERRITOIRES...

→ Les nouvelles technologies, qui affectent le fonctionnement de la famille, représentent aussi des supports en devenir en matière de prévention, d'éducation et de soutien aux familles. Depuis quelques années, les sites spécialisés dans le soutien à la parentalité se sont développés mais en matière de prévention des addictions, à l'exception de quelques sites institutionnels comme celui d'ADALIS, l'offre reste confidentielle, surtout celle en direction des familles et de l'entourage. Pourtant, les nouvelles technologies ont profondément modifié notre manière de communiquer et de créer de l'interaction entre les individus. Ces nouveaux supports numériques représentent une formidable opportunité d'étendre les actions, d'en décupler l'impact, de rendre l'information accessible au plus grand nombre et de toucher une partie de ceux que l'on n'arrive pas à rencontrer habituellement. Dans certains cas, elles peuvent aussi permettre de faciliter la prise de contact en limitant les contraintes matérielles (suppression des problèmes de distance et de temps de déplacement pour les personnes,...) et de créer du lien entre les individus, qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes (forums, pages Facebook,...).

→ Nous devons donc intégrer ces nouveaux outils, nous les approprier, imaginer et bâtir de nouvelles formes d'intervention, complémentaires à nos actions "classiques" de prévention et plus en phase avec les nouveaux usages induits par ces technologies. Dans le réseau, certains professionnels ont commencé à utiliser ces nouvelles technologies, d'abord en direction des jeunes puis, depuis peu, en direction des familles. Souvent, il s'agit de compléter, de renforcer ou de prolonger une action de prévention "traditionnelle" même si certains travaillent désormais sur des projets entièrement tournés vers ces nouveaux outils. L'aspect technique et les coûts peuvent être un frein pour certaines associations, d'autres, de par leur taille, peuvent avancer sur ces nouvelles pistes.

► 5 petits films pédagogiques sur les abus d'écrans

Produits par la Fédération Addiction

► Prév' Parents, conférence par internet à destination des familles

Mis en place par l'association Apleat

5 petits films pédagogiques sur les abus d'écrans



prévenir - réduire les risques - soigner

avec le soutien de



La Mairie de Paris a mis en place, depuis mai 2002, une mission de prévention des toxicomanies.

Elle constitue un pôle ressources pour les acteurs parisiens de la prévention et facilite le lien entre tous ceux qui interviennent auprès des usagers. Sa politique se décline en quatre axes :

- **Favoriser la prévention** en encourageant les acteurs à aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie et en finançant des équipes qui travaillent au contact des usagers.
- **Limiter les risques sanitaires et sociaux et soutenir l'insertion** en soutenant la politique de réduction des risques, en participant au dispositif de distributeurs-récupérateurs de seringues et en finançant des équipes qui accompagnent les usagers dans leurs parcours de réinsertion.
- **La médiation** qui vise à réduire les tensions entre usagers, riverains et institutions. Dans certains quartiers, des "correspondants de nuit" interviennent également dans cette optique.
- **L'animation, la communication, les échanges** en participant aux initiatives locales de sensibilisation et de prévention organisées par les mairies d'arrondissement, les associations de quartier, les établissements scolaires,...

Par ailleurs, des groupes de travail thématiques et des conférences-débats sont organisés pour créer le cadre d'une réflexion transversale entre acteurs de terrains, usagers et riverains.

NAISSANCE DE L'INITIATIVE

Fin 2009, dans le cadre de son cycle de conférences sur les questions d'éducation à l'adolescence destinées aux parents et à l'entourage des jeunes, la mission de prévention des toxicomanies a souhaité se saisir du thème des abus d'écrans. En effet, en quelques années les écrans ont envahi notre quotidien (télévisions, ordinateurs, écrans plats, consoles de jeux, téléphones mobiles,...). Dans ce monde "tout écrans", les adolescents naviguent avec aisance entre connexions aux réseaux sociaux, SMS, jeux vidéo et films sur Internet. Il s'agit d'un véritable phénomène de société devant lequel

certains parents, confrontés à ces nouveaux outils qu'ils connaissent peu, peuvent se sentir perdus, démunis. Face à leurs interrogations et leurs inquiétudes, proposer un lieu d'échange et de débat permet de faire le point, de comprendre pour mieux accompagner, de connaître pour mieux fixer les limites, de relativiser tout en restant vigilant, ... La mission de prévention des toxicomanies de la Mairie de Paris a donc sollicité la Fédération Addiction, partenaire depuis plusieurs années, ainsi que l'École des Parents et des Educateurs d'Ile de France et Coordination Toxicomanies pour participer à la construction, la préparation et l'animation de ces conférences.

Pour compléter cette série de conférences, la Mairie de Paris souhaitait également proposer un support vidéo diffusable par internet. Elle a demandé à la Fédération Addiction de coordonner la réalisation de ce nouveau projet en lien avec ses partenaires impliqués dans les conférences et l'agence C Terrible, mandatée par la Fédération Addiction pour assurer la réalisation technique du projet.

OBJECTIFS

Il ne s'agissait pas seulement de reprendre de manière synthétique le contenu des conférences mais de les compléter en s'appuyant sur des questions récurrentes et en donnant la parole à des experts, à des parents et à des jeunes afin d'aider à mieux comprendre les enjeux et proposer quelques "repères".

DESCRIPTIF DES FILMS

5 films ont été produits à partir d'une trame commune. Chacun d'eux dure entre 4 et 5 minutes.

➤ Film 1 : Bienvenue dans un monde tout écran

Dans l'espace public comme dans l'espace privé, l'écran fait partie de notre quotidien. Ce film dresse un état des lieux de ce quotidien tout numérique dont nous constatons facilement tous les bienfaits (facilité d'accès, moyen de rencontre et de communication, rapidité d'exécution). Mais qu'en est-il des dangers ? À l'aide de témoignages de parents et d'adolescents, mais aussi de psy et de philosophes, ce film aborde quelques-unes de ces questions.

› Film 2 : Des raisons de s'inquiéter ?

Facebook, MSN, jeux en ligne ou en réseau, séries et vidéos en streaming : l'addiction aux écrans et plus précisément aux jeux vidéo existe-t-elle ? Sans doute ... mais elle concerne en définitive peu d'adolescents. Ce second film aide à faire le distinguo entre addiction et prise de risques.

› Film 3 : Jeux vidéo, petites minutes pédagogiques

Des psychologues et des spécialistes répondent aux interrogations des parents en présentant l'univers des jeux vidéo de façon pédagogique : les catégories de jeux en ligne (real time stratégie ; first person shooter ; MMORPG), les principes, les règles, le vocabulaire (guilde, avatar,...).

› Film 4 : Quelques conseils pratiques

Souvent les parents s'inquiètent avant même d'avoir pris le temps de noter les côtés positifs du jeu. Dans ce film, des parents s'interrogent et des professionnels leur répondent. Comment replacer les parents dans une légitimité pour qu'ils s'autorisent à redonner des limites ?

Il s'agit de valoriser les côtés sociabilisant et positifs des jeux, de donner quelques pistes aux parents, sans les culpabiliser, pour que les éléments de base (sommeil / alimentation / activité physique) soient préservés.

› Film 5 : Paroles d'ado

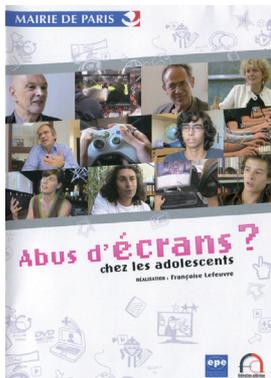
Ce cinquième film donne la parole aux adolescents ! Comment voient-ils les choses ? Sont-ils conscients des risques ? Sont-ils aussi accros que ça ? Comment réagissent leurs parents ?

LES PUBLICS

Ces films permettent de toucher un public plus large que les seuls participants aux conférences, en particulier des parents utilisateurs d'internet que ne peuvent ou n'osent pas s'y rendre.



Jaquette du DVD Abus d'écrans



Ils s'adressent aussi à toutes les personnes intéressées par les problèmes d'abus ou de dépendance aux écrans et aux jeux vidéo et notamment, les professionnels en lien avec les jeunes (éducateurs, enseignants, psychologues, médecins, infirmières scolaires,...).

Les films sont libres de droits et utilisables par l'ensemble des professionnels du réseau. Ils sont téléchargeables gratuitement via les sites internet de la Mairie de Paris et de la Fédération Addiction.

LES PARTENAIRES

La préparation et la réalisation des films est le fruit d'un travail partenarial entre :

- › la Fédération Addiction qui a coordonné le projet
- › la Mission de prévention des toxicomanies de la Mairie de Paris qui est l'organisatrice des conférences/débats, le financeur des films et qui a contribué à leur préparation
- › l'École des Parents et des Educateurs d'Ile de France qui a contribué aux travaux de réflexion et de préparation
- › l'agence CTerrible qui a réalisé les films en lien avec la Fédération Addiction

LES PERSPECTIVES

Les parents ont très bien accueilli ces 5 petits films qu'ils ont visionnés plusieurs milliers de fois sur les sites Internet de la Mairie de Paris (www.paris.fr) ou de la Fédération Addiction (www.federationaddiction.fr). Les professionnels, qui déplorait une absence d'outils sur cette thématique, ont souligné la pertinence de ce support et de son mode de diffusion (internet et DVD).

Devant la réussite de cette initiative, la Mairie de Paris a proposé à la Fédération Addiction de préparer une nouvelle série de films sur les premières fêtes chez les adolescents, sujet de préoccupations pour beaucoup de familles.

CONTACTS

Georges Martinho - Responsable de projet
Fédération Addiction
9, rue des Bluets 75011 Paris
Tél. : 01 43 43 72 38
Email : g.martinho@federationaddiction.fr
Site : www.federationaddiction.fr

Prèv Parents'

CONFÉRENCES PAR INTERNET À DESTINATION DES FAMILLES



L'Association pour l'Écoute et l'accueil en Addictologie et Toxicomanies (APLEAT) a été créée en 1979 par un groupe de parents afin de venir en aide aux jeunes toxicomanes et à leur famille. Elle gère aujourd'hui, sur le département du Loiret, un CSAPA avec d'une part, un service ambulatoire "rue Sainte-Anne" (service adultes spécialisé) et "la Station" (service jeunesse généraliste pour les moins de 23 ans) dont l'unité de prévention, de formation et de recherche "Pistes" fait partie, et d'autre part, un service résidentiel, le Centre Thérapeutique Résidentiel "la Levée". Elle gère également le CAARUD "Sacados" et des Appartements de Coordination Thérapeutique "les ACT".

L'APLEAT a pour but d'informer tout type de public sur les conduites addictives et de venir en aide à toute personne concernée, ainsi qu'à son entourage, par un problème d'addiction et/ou par certaines maladies chroniques.

NAISSANCE DE L'INITIATIVE

► Un paradoxe sur le département du Loiret

Les soirées 'parents' proposées par l'Apléat, tant au sein des services de l'association que sur les lieux de vie des familles (communes, établissements scolaires etc.), sont moins fréquentées (10-15 participants en moyenne) et ce, malgré des besoins repérés sur le terrain par les professionnels locaux, des demandes récurrentes qui leur sont relayées par les associations de parents et les structures éducatives (Education Nationale, foyer de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, service jeunesse des communes) et les sollicitations des parents reçus au sein de son service jeune consommateur.

Ce paradoxe, entre demande émergente et absence de participants lors des temps formalisés, a amené l'association à identifier les freins à la venue d'un public pourtant demandeur d'informations. Les principaux freins identifiés par l'équipe, les partenaires et les parents interrogés sont le déplacement en soirée après le travail, l'absence d'anonymat vis-à-vis des autres parents participants et le temps significatif à consacrer à ces sessions.

Pour diminuer ces freins, l'Apléat a mis en place des conférences par Internet, garantissant l'anonymat, et évitant aux parents de se déplacer physiquement - "de chez soi, après le travail sans avoir à ressortir et sans se

faire remarquer" - tout en conservant l'interaction avec un binôme de professionnels spécialisés en addictologie, qui assure la qualité de l'intervention, facilite l'acquisition de savoirs et de compétences et propose, si besoin, un rendez-vous individuel, un soutien, et un accompagnement.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

L'APLEAT propose des conférences par internet gratuites, anonymes et confidentielles pour parler des addictions depuis son ordinateur et son téléphone. L'association a testé plusieurs solutions techniques lors de la phase d'élaboration du projet car il était important d'offrir un service à la fois simple d'utilisation pour les parents et fiable techniquement.

Pour s'inscrire, les parents peuvent contacter l'Apléat par téléphone ou par mail. 30 minutes avant l'heure de rendez-vous, ils reçoivent par mail un code de réunion et un numéro de téléphone. Il leur suffit ensuite de cliquer sur le lien, de composer le numéro de téléphone puis de taper leur code pour se connecter. Le téléphone leur permet de communiquer oralement et l'ordinateur d'afficher les documents pédagogiques proposés par les intervenants et téléchargeables en fin de séance.

Un calendrier des conférences précisant la date, les horaires et le thème des conférences est disponible sur le site internet de l'Apléat et est diffusé aux partenaires de l'association et au grand public par divers médias.

Exemples de thèmes proposés : repères sur la prévention des addictions ; alcool, que sais je ? ; jeux vidéo ; j'ai trouvé du shit dans sa chambre, que faire ? ; 5 clefs pour comprendre les addictions ;...

► Les quatre principaux objectifs du projet 'Prèv Parents'

- faciliter l'accès au champ de l'addictologie grâce à un support anonyme et peu contraignant : des sessions thématiques sur Internet via un logiciel facile d'utilisation
- proposer un calendrier de sessions d'informations claires et validées, menées par des professionnels formés en addictologie, avec des références théoriques et une pratique quotidienne dans l'équipe pluridisciplinaire d'un CSAPA

→ permettre l'accompagnement psycho-social des familles de jeunes consommateurs, voire la prise en charge des jeunes consommateurs de substances psychoactives

→ développer, chez les parents, des compétences pratiques et faciliter l'acquisition de savoirs 'repères' dans le champ des addictions.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS POUR LES FAMILLES

Ces temps d'échanges professionnels/parents participent à la prévention des conduites addictives en offrant un soutien et des outils pour les parents et facilitent l'accès au dispositif de soin pour les jeunes consommateurs et leur entourage.

Sachant que ces conférences sont menées par un binôme d'intervenants pluridisciplinaires spécialisés, dont un psychologue, les familles pourront attendre comme bénéfices :

- un accès confidentiel et gratuit à cette plateforme
- un accès facilité à des informations validées et objectives
- une écoute de qualité par des intervenants formés à l'entretien motivationnel
- des débats avec des intervenants spécialisés dans la prise en charge des jeunes consommateurs
- si besoin, un suivi individualisé dans les lieux de soins
- un accompagnement adapté aux besoins et aux attentes des participants

Les parents sont des modèles importants et ils exercent une grande influence sur leurs enfants. Une famille qui facilite la discussion sur les conduites addictives et qui clarifie ses positions se révèle être un facteur protecteur vis à vis de ses adolescents. L'APLEAT souhaite donc, au travers de ces séances, développer auprès des familles participantes les compétences suivantes :

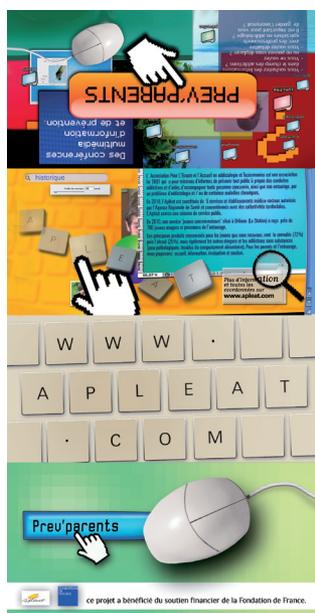
- se sentir capable de parler des addictions et clarifier ses positions éducatives vis à vis des drogues
- connaître le réseau de l'addictologie médico-sociale, sanitaire et de prévention au niveau local
- acquérir des connaissances théoriques sur les principales problématiques (addiction, adolescence, usages nocifs de drogues et dépendance)
- assimiler des techniques d'écoute active simples

LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Fondation de France et de la MIIDT. L'Apléat a terminé la phase d'expérimentation des sessions en ligne et a démarré la campagne d'information à destination des parents et des professionnels début 2012. Les premiers enseignements pourront être tirés d'ici quelques mois.

CONTACT :

Christine Tellier - Directrice
APLEAT
 1, rue Sainte Anne 45000 Orléans
 Tél: 02 38 62 96 05
 Mail: info@apleat.com
 Site: www.apleat.com



Plaquette de présentation





LES PARTENAIRES

→ Pour que la prévention soit efficace, qu'elle ne se limite pas à quelques interventions ponctuelles de spécialistes, elle doit être conduite dans le cadre d'un véritable travail en réseau. Les partenariats mis en place par les professionnels de la Fédération Addiction s'inscrivent dans un contexte territorial, une complémentarité d'intervention, mais aussi une histoire et des valeurs partagées. Les acteurs sont nombreux et variés : écoles, associations de quartier, PAEJ, maisons des adolescents, infirmières scolaires, médecins, travailleurs sociaux, communes, élus, magistrats, associations spécialisées dans le soutien aux familles,...

→ La force d'un réseau est aussi de savoir regarder ce qui se fait ailleurs, d'être capable de capitaliser et de transposer des pratiques qui ont fait leurs preuves dans d'autres champs d'activité ou sur d'autres territoires. Certains de nos partenaires ont su développer des modes d'intervention en direction des familles qu'il nous a semblé intéressant d'exposer et de valoriser dans ce guide afin qu'ils viennent nourrir notre réflexion et qu'ils enrichissent nos pratiques.

► L'ÉCOLE DES PARENTS

Exemples d'actions proposées par l'École des parents et des éducateurs d'Île-de-France.

► E-enfance

Des outils mis en place sur les nouvelles technologies à destination des jeunes et de leur famille

L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS D'ÎLE-DE-FRANCE



L'École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France (EPE-IDF) est une association d'éducation populaire et d'économie solidaire reconnue d'utilité publique. Son but est d'aider les membres du groupe familial à développer leurs capacités personnelles, leurs facultés d'analyse, leurs connaissances afin que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie en prenant en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social dans lequel ces membres évoluent. Elle se donne également comme objectif de donner les moyens, aux personnes, aux organismes publics et privés engagés dans la relation éducative, d'acquiescer une meilleure connaissance de l'enfant, des jeunes et des réalités du groupe intergénérationnel. Pour réaliser son projet, l'association s'est organisée autour de "4 expertises" :

- le soutien à la parentalité
- les problématiques de la petite enfance et de l'adolescence
- la formation des professionnels du champ social et médico-social
- la communication et le partage d'expertises

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le principe fédérateur de l'école des parents repose sur le postulat que si on ne naît pas parent, on peut le devenir. Et que des ressources nombreuses peuvent être mobilisées au service de cet apprentissage, ressources externes comme internes aux familles elles-mêmes. Cela suppose que les parents et les professionnels de l'éducation soient, ensemble, acteurs de l'éducation dans une complémentarité basée sur l'échange de responsabilité.

Dans ses missions d'accueil, l'école des parents reste fidèle aux grands principes fondateurs, à savoir, un accueil et une écoute ouverts à tous les parents pour les accompagner dans leur rôle et les soutenir si nécessaire, leur proposer des moyens et des outils pour résoudre et maîtriser eux-mêmes leurs difficultés, les guider pour qu'ils se saisissent des aides existantes. L'approche pluridisciplinaire, à la fois éducative, psychologique et juridique, semble aider les parents à clarifier la situation dans laquelle ils se trouvent et être finalement plus conscients et confiants.

L'EPE-IDF intervient selon quatre approches différentes :

- ➔ une plateforme de téléphonie sociale en direction des familles et des jeunes

- ➔ un centre d'accueil, d'écoute et d'orientation des parents et de leurs enfants
- ➔ un centre de formation pour les professionnels du champ social et du médico-social
- ➔ un pôle de communication et de partage d'expertise

UN SERVICE DE TÉLÉPHONIE POUR LES PARENTS

Ce service est composé de 9 lignes et de 2 sites Internet qui offrent une écoute individualisée et anonyme. Les 70 écoutants-rédacteurs sont des professionnels salariés : psychologues, médecins, juristes, conseillers scolaires ou sociaux. Les lignes les plus importantes sont :

- **Inter Service Parents, 01 44 93 44 93**
- **Allô parents Marseille, 0811 88 13 00**
- **Fil Santé Jeunes, 32 24, www.filsantejeunes.com**
- **Jeunes Violences Ecoute, 0800 20 22 23, www.jeunesviolencesecoute.fr**

En 2010, le service téléphonie a reçu 450 000 sollicitations téléphoniques (240 000 appels ont été traités). Les sites internet ont accueilli 900 000 visiteurs soit environ 8 350 000 pages consultées.

LE CAFÉ DE L'ÉCOLE DES PARENTS

Le café de l'école des parents est un lieu d'accueil et d'écoute généraliste ouvert à tous les parents. Il permet de les informer, les accompagner, les soutenir et leur proposer des moyens et des outils pour résoudre et maîtriser eux-mêmes leurs difficultés grâce à une approche pluridisciplinaire, à la fois éducative, psychologique, scolaire et juridique. Le café est également ouvert aux professionnels de l'éducation.

➤ Des groupes de paroles, des ateliers, des conférences, des entretiens individuels

Le café de l'école des parents propose un accueil individuel et des groupes de paroles destinés aux parents. Ils ont pour but d'ouvrir des pistes de réflexion, d'informer et de transmettre quelques outils de compréhension sur le plan affectif, relationnel et juridique pour mieux appréhender certaines situations du quotidien.

CONTACT

Nathalie Isoré - Directrice du Service Accueil des familles
Café de l'École des Parents/162, boulevard Voltaire 75011 Paris
Tél. : 01 44 93 44 84/Site : www.epe-idf-accueil.com

Association e-enfance



e-Enfance est une association reconnue d'utilité publique qui se positionne en faveur des nouvelles technologies, considérant qu'Internet est l'outil d'une nouvelle forme de socialisation, d'échanges et d'accès au savoir, indispensables pour les nouvelles générations. Agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale, e-Enfance intervient tous les jours auprès des élèves, du primaire au lycée, pour sensibiliser les enfants et les adolescents aux risques d'Internet et aux bonnes pratiques pour s'en prémunir. L'association est le partenaire privilégié du Ministère dans la lutte contre le cyber-harcèlement. Les parents étant souvent inquiets dans ce domaine, e-Enfance a aussi pour vocation de conseiller les parents afin de leur permettre d'exercer une autorité en tant que "cyberparent".

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

> Net écoute.fr



Si c'est pas net, on vous écoute



L'association opère la ligne nationale d'assistance téléphonique pour la protection des jeunes sur Internet Net Ecoute. Par téléphone, tchat, skype ou email, des conseillers répondent à toutes les questions liées à l'usage des nouvelles technologies par les mineurs. Ce service anonyme, confidentiel et gratuit est accessible à partir du site www.netecoute.fr ou via le numéro vert national 0800 200 000.

> Film interactif sur Youtube

L'association utilise aussi les technologies les plus récentes pour "aller chercher" les jeunes internautes sur leur terrain. Par exemple, elle a lancé en 2011, sur la plateforme vidéo *Youtube*, la première fiction interactive réalisée en France, grâce à un procédé exclusif. Cette fiction de sensibilisation bénéficie du système des "zones cliquables" renvoyant à d'autres vidéos (dit "système d'annotations") qui est encore méconnu en France. Ce procédé inédit a pour vocation de sensibiliser, de façon ludique et originale, les adolescents aux bonnes pratiques d'Internet.

DES ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

En complément des conférences-débats qu'elle organise à destination des parents sur le thème des nouvelles technologies (Internet et nos enfants, être parent à l'ère du numérique, jeux vidéo, jeux en ligne, Internet et les mobiles), l'association a développé plusieurs services et actions destinés aux familles.

> Info-familles, une ligne téléphonique et un site destinés aux familles

En réponse aux nombreuses sollicitations des familles, et en partenariat avec le Ministère de la Famille, la ligne Net Ecoute a été déclinée dans une version qui leur est dédiée afin de répondre aux questions liées à l'utilisation des nouveaux media par les jeunes. Le site d'information www.info-familles.netecoute.fr propose des conseils sous forme de Questions-Réponses rédigées à partir des questions les plus fréquentes de parents au numéro national Net Ecoute et permet, grâce à la fonction « Mon guide personnalisé » de composer son propre guide à imprimer, composé uniquement des informations liées à ses préoccupations. Toutefois, si une question reste sans réponse, les parents peuvent contacter gratuitement un conseiller Net Ecoute.

> Jeux vidéo info parents (www.jeuxvideoinfoparents.fr)

Le site Jeux Vidéo Info Parents, réalisé en partenariat avec le Ministère de l'Économie numérique et l'INPES, a été créé pour informer et répondre à l'inquiétude des parents, parfois légitime, mais parfois aussi totalement irrationnelle, en ce qui concerne les jeux vidéo.

Des fiches pratiques

Le site propose près de 700 fiches pratiques sur des titres de jeux vidéo. Dans chaque fiche, on trouve une description de l'univers du jeu recherché et le personnage que l'on incarne, l'explication du classement PEGI, le temps nécessaire pour le finir, le coût réel (essentiel pour les jeux en ligne dont les dépenses ne se limitent souvent pas à l'abonnement), les possibilités de sauvegarde pour savoir si l'on peut sauver sa partie régulièrement ou seulement toutes les trois ou quatre heures et l'avis d'e-Enfance qui intègre les conseils de la psychologue de l'association. Le site propose également des documents informatifs et pédagogiques. Un de ces documents montre, par exemple, comment configurer les outils de contrôle parental, vidéos explicatives à la clé.

➤ Application Jeux VIP Scanner pour smartphones

En complément du site jeuxvideoinfoparents.fr, l'association a développé une application pour téléphone portable permettant d'avoir des informations sur un jeu vidéo simplement de scannant son code barre à l'aide de son téléphone mobile. Cette application permet de :

- rechercher le jeu dans une liste de plus de 700 jeux vidéo parmi les plus récents,
- consulter une fiche synthétique présentant différents aspects du jeu qui n'apparaissent pas sur la jaquette (possibilité de sauvegarde, temps de jeu, présence d'argent, avis e-enfance rédigé avec l'aide d'une psychologue,...)

→ voir des vidéos sur l'ambiance et la prise en main du jeu.

Les parents disposant de cette application peuvent ainsi obtenir toutes les informations nécessaires directement sur le lieu d'achat du jeu.

CONTACTS

Justine Atlan - Directrice

Association e-enfance

57, avenue Paul Doumer 75116 Paris

Tél. : 01 56 91 56 56

Email : info@e-enfance.org

Site : www.e-enfance.org



Consolider et faire évoluer les pratiques

› L'une des missions de la Fédération Addiction, inscrite dans son projet associatif, est de réfléchir aux évolutions et au sens des actions. Pour permettre à ses adhérents de construire cette réflexion prospective puis de faire évoluer de manière concrète leurs pratiques, elle les accompagne en mettant à leur disposition :

- des lieux de réflexion, d'échanges, et de formation
- des recherches et des données actualisées
- des productions (guides, référentiels,...) issus d'un travail participatif avec ses adhérents.

› Les Unions Régionales sont des lieux importants d'échanges, de réflexion, de formation et de production. Elles permettent une plus grande proximité et une meilleure prise en compte des problématiques et des enjeux locaux. Elles accompagnent les adhérents en :

→ proposant des groupes thématiques régionaux selon un programme de travail qu'elles déterminent, parfois en lien avec le programme de travail national. Ces groupes ont un rôle de réflexion, de production et de veille autour

de leur thématique. Ils peuvent être permanents ou avoir une durée de vie définie dans le temps s'ils sont liés à un projet précis. Les productions issues de ces groupes peuvent ensuite venir alimenter les travaux menés par la Fédération au niveau national ;

→ organisant des temps de rencontre, d'échanges, et de débats qui peuvent prendre la forme de journées régionales, de colloques ou de séminaires réservés à nos adhérents ou ouverts aux professionnels d'autres champs d'activité

→ proposant des formations régionales complémentaires à celles proposées au niveau national. L'organisation de ces formations se fait en lien avec le siège et plus particulièrement avec la personne chargée de la formation.

› C'est dans cette dynamique que l'Union Régionale Aquitaine de la Fédération Addiction et le GRRITA²⁷ ont soutenu le projet régional "familles et addiction" porté par le CEID.

²⁷ GRRITA : Groupe Régional de Recherche et de Réflexion des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie d'Aquitaine



Projet “familles et addictions” en Aquitaine



En Aquitaine, beaucoup de familles confrontées aux conduites à risque ou à l'addiction de leur jeune se sentaient désespérées, isolées, parfois même coupables... Souvent, elles ne savaient pas à qui s'adresser et quand elles le faisaient, les réponses apportées leur semblaient inadaptées.

Pour l'Union Régionale de la Fédération Addiction / GRRITA, il était donc nécessaire d'intervenir auprès des professionnels, qu'ils soient spécialisés en addictologie ou simplement en contact avec les familles, afin de renforcer leurs compétences et améliorer leurs capacités à accueillir, écouter, informer, orienter et soutenir ces familles. Cette professionnalisation des intervenants devait aussi s'accompagner de la création d'un réseau “familles et addictions” qui permette une meilleure coordination des acteurs et favorise les échanges de pratiques.

Les adhérents de la Fédération Addiction/GRRITA ont souhaité que ce soit le Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue et les addictions (CEID) qui porte plus particulièrement cette action. En effet, le CEID a mis en œuvre une consultation familiale dédiée aux addictions dès 1980. Au fil du temps, elle était devenue un pôle de référence sur la région et ses équipes étaient de plus en plus sollicitées par les familles et les équipes spécialisées en addictologie qui souhaitaient développer leurs compétences dans ce domaine.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

L'action mise en place avait donc comme objectif d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des familles en renforçant les compétences des professionnels et en favorisant l'émergence d'un réseau “familles et addictions” composé des structures régionales intervenant sur les addictions, celles recevant des familles et les associations familiales.

› Former les professionnels

Une des premières étapes du projet était de développer une formation destinée à renforcer les compétences des professionnels de l'addictologie et à favoriser le déploiement d'une offre d'accompagnement des familles sur

l'ensemble de la région. Cette formation devait également impulser une première dynamique permettant de créer un réseau régional aquitain “familles et addictions”.

Le CEID a d'abord adressé aux différents établissements spécialisés, fédérés sous l'égide de l'Union Régionale de la Fédération Addiction/GRRITA, un questionnaire afin d'établir un état des lieux et de recueillir leurs attentes en matière de formation. L'analyse des réponses a ensuite permis d'établir un cahier des charges puis un programme de formation.

Contenu : Les thématiques choisies répondaient aux besoins identifiés par les professionnels :

- › les groupes multifamiliaux,
- › l'approche générale des addictions d'un point de vue systémique
- › la présentation du programme européen Incant et du programme SFP (Strengthening Families Program)
- › un travail de groupe sur la mise en place d'un réseau aquitain “familles et addictions”

Durée : 4 journées réparties en 2 sessions de 2 jours (format le plus adapté à la disponibilité des professionnels).

Nombre de participants : limité à 20 professionnels par session, tous issus des différentes structures spécialisées en addictologie de la région.

Animation : une intervention “magistrale” suivie d'échanges interactifs avec les participants (inter-formation).

La participation d'un “fil rouge”, présent tout au long de la formation, permettait d'assurer le lien entre les participants et les différents intervenants et favorisait la cohérence de la formation.

Les intervenants : 6 professionnels ont été mobilisés dont 1 fil rouge.

- › 1 psychiatre, addictologue, thérapeute familial ;
- › 1 éducatrice spécialisée, chargée de formation ;
- › 1 psychologue clinicien ;
- › 1 assistante de service social (intervention sociale de groupe).

- › 1 psychologue, thérapeute familiale ayant une expérience de plus de 15 ans en addictologie, formatrice en accueil/soutien des familles

Le fil rouge était un chargé de mission, psychologue de formation, également chargé de la coordination générale du projet.

Quelques chiffres sur la formation : Les 2 sessions de formation (2 x 2 jours) se sont tenues en 2010. Elles ont réuni au total 32 participants.

La mobilisation des acteurs de terrain a été largement favorisée par un engagement des directeurs des établissements spécialisés qui ont tous confirmé leur souhait de constituer un réseau “familles et addictions” en Aquitaine.

La totalité des CSAPA aquitains engagés dans cette démarche ont participé à cette formation.

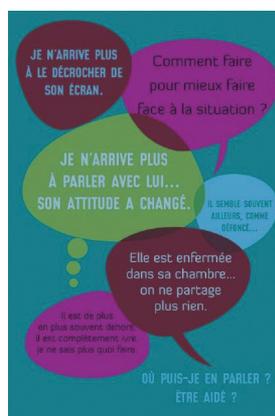
› Communiquer et sensibiliser les professionnels non spécialisés

Le CEID et plusieurs adhérents de la Fédération Addiction sont intervenus à l'occasion du colloque “Parentalité et prévention - Prévention des addictions”, organisé par le Dispositif d'Appui Aquitain Drogues et Dépendances sous l'égide de la MILDT, qui a réuni plus de 200 personnes. Ils y ont présenté le projet et ont pu sensibiliser un large public d'associations familiales et de professionnels non spécialisés en addictologie qui travaillent en lien avec les familles (enseignants, travailleurs sociaux, médecins,...).

› Informer les familles



Extrait de la brochure à destination des parents



Enfin, après avoir pu constituer un réseau régional “familles et addictions” couvrant l'ensemble des territoires de santé de la région, il était important de communiquer directement auprès des familles. Début 2012, le CEID a donc édité une plaquette permettant d'identifier facilement un interlocuteur de proximité capable de répondre à leurs préoccupations. Cette plaquette, imprimée à 2500 exemplaires, a été distribuée aux familles de la région via les partenaires et les professionnels en lien avec elles.

mée à 2500 exemplaires, a été distribuée aux familles de la région via les partenaires et les professionnels en lien avec elles.

Participation des familles : tout au long du projet, les familles ont été directement associées :

- › En 2007, un échantillon de 30 familles a été interrogé par le CEID sur ses attentes ;
- › Des familles ont été invitées à venir présenter leur point de vue au cours de la formation et à l'issue de celle-ci ;
- › Enfin, plusieurs familles ont contribué au bilan-évaluation du projet.

LES PARTENAIRES

Pour conduire ce projet, le CEID s'est appuyé sur l'Union Régionale Aquitaine de la Fédération Addiction/GRRITA qui a relayé le projet auprès de l'ensemble de ses adhérents. Certaines de ses réunions ont servi de lieux d'échanges et de concertation pour la constitution du réseau Aquitain “familles et addictions”.

La Mairie de Bordeaux a également soutenu le projet par la mise à disposition d'une salle pour les formations.

Le Dispositif d'Appui Aquitain Drogues et Dépendances, soutenu par la Mildt, a permis d'intervenir lors de son colloque “parentalité et prévention” afin d'y présenter le projet et sensibiliser les participants.

Pilotage et coordination du projet

Un Comité de pilotage, regroupant les adhérents régionaux de la Fédération Addiction et plusieurs partenaires extérieurs (notamment ceux pratiquant la thérapie familiale) était chargé de piloter le projet. Il était soutenu par un salarié, chargé de la coordination et de la mise en œuvre opérationnelle du projet.

FINANCEMENT

Pour mener ce projet, le CEID a bénéficié d'une subvention de la Fondation J. M. Bruneau placée sous l'égide de la Fondation de France, dans le cadre du programme Santé des Jeunes.

CONTACT

Docteur Jean-Michel Delile - Directeur du CEID
 24, rue du Parlement St Pierre
 33000 Bordeaux
 Tél 05 56 44 84 86 / Fax : 05 56 44 78 21
 Courriel : ceid@ceid.asso.fr



Conclusion

POUR UN VIVRE ENSEMBLE

“ IL N’Y A PAS D’APPRENTISSAGE SANS EXPOSITION, SOUVENT DANGEREUSE, À L’AUTRE. ²⁸ ”

› La question des addictions et de leur prévention demeure d’une extrême complexité, tout comme le sont les addictions. Qu’elles soient des pathologies, des comportements ou des usages, les addictions sont fortement évolutives et s’inscrivent dans des problématiques sociales, individuelles et existentielles.

› La prévention, qui se limitait d’abord à une information contre les drogues, vise aujourd’hui les autres substances psychoactives, les addictions sans substance, à l’écran, au jeu, au travail, au sexe, le dopage, ... Dans son fondement, la prévention s’intéresse aux conduites à risque et à l’adolescence comme une période charnière d’adieux à l’enfance, de bouleversements familiaux, de construction de soi, d’expérimentation au monde, ...

› La prévention, le soin, l’accompagnement et la réduction des risques s’inscrivent dans une approche globale des addictions ; il n’en est pas de même pour les législations et les réglementations qui restent clivées et entravent la cohérence des messages en direction de publics, pourtant informés des dangers respectifs de l’alcool, du tabac, des drogues illicites, ...

› La prévention souffre de multiples maux.

› Elle reste le parent pauvre de la politique publique. Alors que les dispositifs sanitaires et médicosociaux font enfin l’objet de décrets et de crédits pérennes, la prévention des addictions, elle, se débat.

› Elle s’étiole de la pauvreté des financements, de l’annualisation des crédits qui empêchent toute inscription dans la durée, de la précarité des ressources humaines qui découle de la précarité des subventions.

› Si ici où là, des efforts sont faits, les moyens mis nationalement à disposition de la prévention sont sans aucune mesure avec les besoins. Un vrai mal français !

› La prévention est plurielle, elle repose sur une éthique et une conviction. Elle ne s’appuie pas sur une guerre anti-drogue ou des convictions simplistes concernant la

rencontre avec le produit. Elle bénéficie de l’engagement de ses acteurs qui, sur le terrain et dans la proximité des populations, œuvrent au quotidien, comme l’attestent les actions présentées dans ce guide.

› La prévention ne saurait limiter son champ à une approche sanitaire, d’évitement de la maladie. Elle prend en compte les conditions sociales, économiques et environnementales, favorisant l’émergence de comportements vulnérables. Elle s’appuie sur les ressources et le potentiel des personnes.

› Toutes les études épidémiologiques montrent que la plupart des adolescents vont bien et qu’il convient de ne céder à aucune “sinistrose”. Les plus vulnérables, environ vingt pour cent d’une génération, devraient constituer une des priorités de la politique publique envers la jeunesse.

› Bien que ce ne soit pas le discours ambiant à leur endroit, la plupart des parents vont bien aussi.

› Et pourtant, la famille fait toujours l’objet des attentions les plus diverses et les plus passionnelles, soit pour l’encenser dans le souvenir d’un temps nostalgique, où les parents avaient autorité... soit pour la décrier et accuser les adultes de tous les maux, les considérer comme des irresponsables qui ne sauraient éduquer leurs enfants ou même des profiteurs qui vivraient des allocations familiales. Il se construit ainsi un modèle idéologique centré sur la culpabilité et la responsabilité des parents, qui porteraient la faillite des valeurs éducatives.

› La société s’est rapidement transformée dans son rapport au savoir : l’accès à la connaissance, est aujourd’hui immédiat et virtuel grâce aux nouveaux médias ; il ne s’embarrasse plus des temps institutionnels de l’apprentissage ou de la présence d’adultes accompagnants. Les figures de l’autorité, incarnées par la famille, particulièrement les pères, et les instituteurs, ceux que l’on nomma les hussards de république, sont aujourd’hui battues en brèche. L’éducation est un nouveau métier à construire. “ *Je voudrais avoir 18 ans, l’âge de Petite Poucette et de*

²⁸ Michel Serre, *Le Tiers-Instruit*, Gallimard, 1992



Petit Poucet, puisque tout est à refaire, puisque tout reste à inventer” s’exclame Michel Serre avec enthousiasme.

› Sur des sujets d’actualité comme l’absentéisme scolaire, le respect, la délinquance juvénile, la drogue, les violences scolaires, les parents sont en première ligne et on voudrait les éduquer par la contrainte : suspension des allocations familiales, stages parentaux,... Aurions-nous affaire à de mauvais parents ?

› Autant la question mérite d’être posée, autant l’accueil des familles au quotidien apporte des éléments de réponse. Une écoute attentive des parents confrontés à des difficultés éducatives, les présente plus souvent désemparés que démissionnaires. Ils sont demandeurs d’aide, d’écoute, de soutien, d’un tiers qui les accompagne. La plupart d’entre eux ont les ressources nécessaires mais pas le mode d’emploi. Plutôt qu’éduquer les parents, l’enjeu est d’abord de les accompagner, dans la construction des réponses adaptées face aux difficultés rencontrées.

› La prévention est une démarche humaniste qui s’intéresse aux personnes dans leur globalité et leur singularité. Plus qu’une transmission de connaissances, elle promeut un savoir et un savoir vivre ensemble.

› L’enjeu de la prévention, on l’aura compris, n’est pas d’éradiquer. C’est d’abord d’éduquer et d’accompagner.

Michel Boulanger

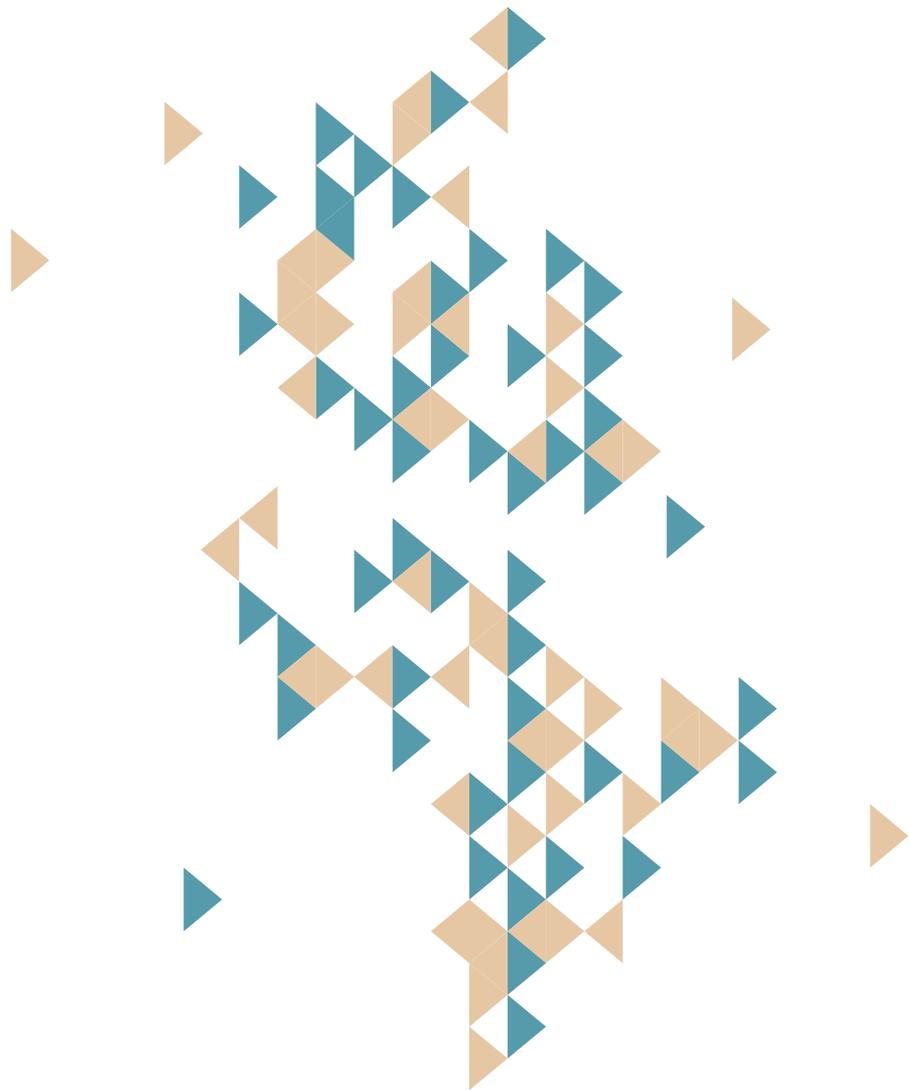
Directeur de l’association Le Pélican

Référent du groupe projet “prévention” de la Fédération Addiction

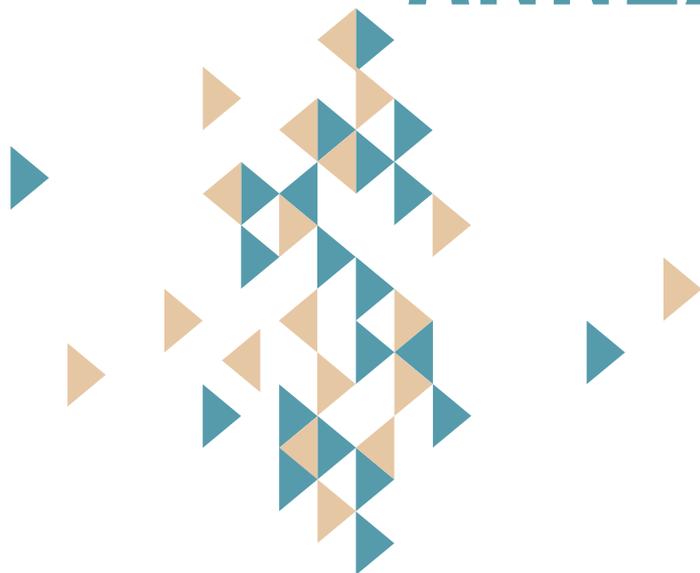


Bibliographie

- › **A. Morel, JP. Couteron**, *Drogues : Faut-il interdire ?*, Dunod 2011
- › **A. Morel, JP. Couteron, P. Fouilland**, *L'aide-mémoire d'addictologie*, Dunod, 2010
- › **A. Morel, JP. Couteron**, *Les conduites addictives, Comprendre, Prévenir, Soigner*, Dunod, 2008
- › **A. Morel** (sous la direction de), **Michel Boulanger, François Hervé et Gérard Tonnelet**, *Prévenir les toxicomanies*, Dunod, 2000
- › **B. Stiegler**, *Mécréance et discrédit*, Galilée, 2004
- › **G. Neyrand**, *Soutenir Et Contrôler les parents - Le dispositif de parentalité*, Erès, 2011
- › **P. Brisson**, *Prévention des toxicomanies - Aspects théoriques et méthodologiques*, Les presses de l'université de Montréal, 2010
- › **P. Ben Soussan, J. Broti-Her, J. Dayan**, *La Parentalité exposée*, Erès, 2000
- › **A. Bruel, J. Faget, L. Jacques**, *De la parenté à la parentalité*, Erès, 2001
- › **D. Count**, *Des parents à quoi ça sert ?*, Erès, 2001
- › **G. Falconnet, R. Vergnory**, *Travailler avec les parents pour une nouvelle cohésion sociale*, ESF Editour, 2001
- › **T. Fossier**, *La parentalité en questions - problématiques et pratiques professionnelles*, ESF Editour, 2002
- › **J. Bergeret** (sous la direction de), *Le précis des toxicomanies*, Masson, 1983
- › **M. Serre**, *Le tiers instruit*, François Bourin, 1991
- › **D. Le Breton**, *Passions du risque*, Métailié, 1991
- › **M. Gruere, P. Jeammet**, *Construire un adulte : pour un partenariat entre parents et professionnels*, Bayard, 1998
- › **D. Houzel**, *Les enjeux de la parentalité*, Erès, 1999
- › **L. Ott**, *Travailler avec les familles*, Erès, 2004,
- › **C. Sellenet**, *La parentalité décryptée - Pertinence et dérives d'un concept*, L'Harmattan, 2007
- › **M. Bughin, C. Lamarche, P. Lefranc**, *La Parentalité : Une affaire d'état*, L'Harmattan, 2003
- › **Marie-Pierre Hamel et Sylvain Lemoine** (coordonné par), rapport *"Aider les parents à être parents"*, Centre d'analyse stratégique, 2012



ANNEXES





À l'occasion de l'élaboration de ce guide, les rencontres avec les professionnels nous ont permis d'identifier certaines caractéristiques communes aux dispositifs et aux lieux d'accueil spécifiques qu'ils ont mis en place à l'attention des familles :

Dans les lieux d'accueil, d'écoute et de prise en charge

Une approche ouverte et non stigmatisante

- L'écoute et le non-jugement sont des éléments fondamentaux
- La valorisation des compétences et des ressources parentales
- L'accessibilité, peu ou pas de préalable pour être reçu, les parents peuvent venir seuls, à deux, avec ou sans le jeune,...
- La confidentialité et la discrétion

Une offre diversifiée qui se complète

- Un premier accueil assuré par un professionnel formé. Cet accueil peut être physique et/ou téléphonique
- Un accès à de l'information et de la documentation sur la question des addictions et des conduites à risque
- Un accompagnement qui peut être individuel ou collectif :
 - › entretiens individuels et/ou familiaux
 - › groupes de parole et d'échanges
- La mise à disposition d'outils et de supports pédagogiques (films, CD Rom, lunettes...)
- L'organisation d'événements, d'activités et d'expositions
- Un lien fort avec les autres services du CSAPA/CAARUD pour faciliter l'accès à une prise en charge adaptée lorsque les difficultés le nécessitent (thérapie familiale par exemple).

Un accueil et un lieu adapté

- Des horaires et des modalités d'accueil suffisamment souples pour permettre aux familles d'être facilement et rapidement reçues
- Un accueil convivial dans un cadre où les familles se sentent à l'aise
- Un lieu agréable avec des espaces d'entretien individuels et collectifs soigneusement aménagés pour mettre à l'aise et faciliter les échanges
- Un lieu ouvert et facilement accessible, souvent à proximité des transports en commun
- Un espace ou un accès distinct de l'activité de soins

Des compétences et une continuité

- Une équipe de professionnels formée et expérimentée
- Des personnels formés et expérimentés (éducateurs, psychologues, ...)
- Des équipes mobilisées qui s'investissent dans la durée (à temps plein ou à temps partiel) pour assurer aux familles une continuité
- Un réseau de partenaires impliqués
- Un travail en réseau essentiel pour l'orientation des familles et la complémentarité des compétences

Dans les lieux de vie

Un partenariat fort et des objectifs partagés

- L'action est le fruit d'une co-construction entre le professionnel et l'institution (modalités, objectifs,...)
- Le professionnel occupe une fonction de ressources et de conseil afin de garantir la pertinence et l'efficacité de l'action
- Au sein de l'institution, la genèse puis la mobilisation autour de l'action dépend souvent d'un seul individu (infirmière scolaire, magistrat, etc)
- Les actions proposées ont vocation à s'inscrire dans la durée. Sauf contexte particulier, il ne s'agit pas de faire une simple intervention mais de s'inscrire dans un travail de fond
- Des familles et des adultes qui répondent présents et qui se mobilisent

Des actions dans la durée

- Les actions ont vocation à s'inscrire dans la durée. Sauf contexte particulier, il ne s'agit pas de faire une simple intervention mais de s'inscrire dans un travail de fond avec les partenaires et les habitants du territoire

Une approche ouverte et pragmatique

- Des thèmes d'intervention qui "positivent" la prévention et s'adaptent au contexte local et aux préoccupations des familles
- Des interventions qui partagent des valeurs communes (échange, dialogue, non jugement et absence de discours moralisateur)
- L'une des finalités est de valoriser les compétences et les ressources parentales

Une offre complète

- Une "palette" d'interventions qui va de l'information/sensibilisation à la formation d'adultes-relais et l'animation de groupes de parole

Des équipes de professionnels formées et expérimentées

- Des personnels formés et expérimentés à la prévention et aux techniques d'animation
- Des équipes mobilisées et volontaires pour expérimenter de nouvelles manières de travailler avec les parents



Questionnaire

GUIDE “ ADDICTIONS : FAMILLES ET ENTOURAGE
PRÉVENIR, ÉDQUER, ACCOMPAGNER ”



→ Présentation du projet :

› Ces dernières années, le contexte sociétal a largement fait évoluer la question de la parentalité et des pratiques éducatives. Il convient donc de repenser nos modalités d'intervention et de nous interroger sur la manière dont nous pouvons mieux valoriser et associer les parents, les familles et l'entourage des jeunes dans nos actions de prévention.

› Afin de proposer à l'ensemble du réseau des repères et un outil de réflexion sur ces questions, la Fédération Addiction souhaite capitaliser l'expertise et la richesse d'intervention de ses adhérents.

→ Rappel méthodologique :

› Le projet comprend 4 grandes phases :

- ① Un questionnaire d'état des lieux de la prévention dans le réseau
- ② Des entretiens semi-directifs et leur analyse
- ③ La réalisation d'un guide dans la collection Repère(s)
- ③ La diffusion du guide dans le réseau et l'accompagnement au changement des pratiques professionnelles

› Cet entretien correspond à la phase 2 :

- › Il dure environ 1h à 1h30
- › Il repose sur la grille semi-directive ci-dessous
- › Il sera rendu anonyme dans toute communication

› **Lorsque c'est possible, l'entretien pourra être complété par la participation effective à (aux) l'action(s) de prévention concernée(s) par l'entretien.**

I/Présentation générale de l'activité de prévention dans la structure

Cette première partie a pour objectif de mieux connaître l'activité de prévention de la structure, son histoire, son évolution, notamment par rapport aux autres missions de la structure, et son contexte institutionnel et géographique.

→ **Historique de la structure.**

Quelles sont les activités de votre structure (soins, RDR,...) ?

Depuis quand existe-t-elle ?

→ **Quand l'activité de prévention a-t-elle été mise en place ?**

Quelles ont été les grandes étapes de son développement et les orientations prises ?

→ **Comment est organisée l'activité de prévention** au sein de la structure ?

Existe-t-il un service spécifique ?

Comment s'articule la prévention avec les autres activités et/ou services (soin, RDR consultations jeunes consommateurs,...) ?

→ **De quels moyens humains la structure dispose-t-elle pour assurer ses actions de prévention ?**

Quelle est la formation des intervenants ?

→ **Sur quel territoire intervient-elle** en matière de prévention ?

Le fait-elle seule ou en lien avec d'autres intervenants et/ou partenaires ?

Quels sont les principaux partenaires ?

→ **Quels types d'actions sont menées ?** Sont-elles individuelles et/ou collectives ? Qui sont les publics ciblés ? Quels sont les objectifs de ces actions ?

→ **Combien d'actions associant les parents, les familles et l'entourage sont menées chaque année par la structure ?**

S'agit-il d'une priorité ?

II /Présentation de l'action de prévention dans laquelle les parents, les familles et l'entourage sont associés et recueil des éléments méthodologiques.

L'objectif de cette seconde partie est de présenter les actions de prévention et de recueillir les éléments méthodologiques et notamment ceux qui concerne la collaboration avec les parents, les familles et l'entourage.

→ **Dans quel contexte et comment intervenez-vous** (durée, nombre d'interventions programmées,...) ?

L'action est-elle individuelle et/ou collective ? Animez-vous seul ou en lien avec d'autres intervenants et/ou partenaires, parents ?

→ **A qui s'adresse l'action ? Quelle est la place des parents, des familles, de l'entourage ? De quelle manière sont-ils associés ?**

→ **Sur quel territoire ?** Y a-t-il d'autres actions de prévention sur ce territoire ? Associent-elles aussi des parents, des familles, de l'entourage ?

→ Depuis quand est-elle en place ? **Quelle est la durée prévue** (préparation, déroulement, évaluation) ?

→ **Qui sont les partenaires opérationnels et financiers ?** Quel est le budget de l'action ?
L'action est-elle proposée gratuitement ou est-elle facturée ?

→ **Quel est l'objectif donné à cette action ?**

→ **Qui supporte le coût de l'action ? Est-elle gratuite ou facturée** à l'établissement ou la structure qui vous a sollicité ?

Methodologie

Préparation/mise en place

→ **Quels constats/diagnostics vous ont conduit à mettre en place cette action ? Qui a piloté sa mise en œuvre** au sein de la structure ? S'agit-il d'une co-construction (interne via les équipes et/ou externe en lien avec des partenaires) ? Les parents, les familles et l'entourage ont-ils été associés à cette phase ? Si oui, de quelle manière ?

→ Combien de temps avez-vous consacré à cette phase de préparation ? Et à la préparation avec les parents ? Y a-t-il eu un travail spécifique du fait de l'implication des parents, des familles, de l'entourage ?

Phase opérationnelle

→ **Comment est organisée l'intervention ?** Quelle est sa durée ? Ou se déroule-t-elle ? Qui est chargé de l'animer au sein de l'équipe ? S'agit-il d'une co-animation ? Si oui, avec qui (équipe, parents, partenaires externes) ? Combien de temps doit-elle durer ?

Quelle est la place des parents, des familles, de l'entourage ? Comment vous coordonnez-vous avec eux ?

Évaluation

→ **Une évaluation est-elle prévue ?** Qui est chargé de sa mise en œuvre ? Comment et quand va-t-elle se dérouler ? Sur combien de temps ? Sur quels critères ? Quel est le rôle des parents, des familles et de l'entourage dans cette phase ?

Outils utilisés

→ **Utilisez-vous des outils spécifiques ?** Si oui, quels sont-ils ? Existaient-ils déjà ou ont-ils été créés spécifiquement pour l'action ? **Les parents, les familles et l'entourage ont-ils été associés ou consultés** durant la phase de construction ou de validation des outils ? Durant la phase de construction ou de validation des outils ?

III/Analyse et perspectives

Cette dernière partie a pour objectif de recueillir à la fois la vision de la personne interviewée sur les avantages et des difficultés rencontrées puis de lui laisser proposer des pistes d'amélioration ou des suggestions concernant la qualité de ses pratiques, celles de sa structure ou bien, de manière plus générale, celles nécessaires à ce type d'action

→ **Quels sont les avantages et les inconvénients d'associer les parents, les familles et l'entourage à l'action ?**

→ **Quels sont les difficultés et les freins rencontrés ?**

→ Y a-t-il d'autres actions que vous n'avez pas pu réaliser faute d'avoir trouvé les financements nécessaires ?

→ **Selon vous, quelles sont les pistes d'amélioration ?**



9, Rue des Bluets 75011 Paris
Contact : 01 43 43 72 38
Site internet : www.federationaddiction.fr

► Rédaction : Georges Martinho, Responsable de projet
g.martinho@federationaddiction.fr / 01 42 28 83 36

► Conception graphique : Marie Poirier / contact@mariepoirier.fr / 06 27 56 26 75

► Impression : La petite presse, 76000 Le Havre

► Achevé d'imprimer en septembre 2012